

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2280

20 novembre 2009

SOMMAIRE

Adminis S.A.	109439	Kadant International LLC Luxembourg S.C.S.	109426
Agence Européenne de Communication Publique S.A.	109436	Kadant International Luxembourg S.C.S.	109426
Altice VII S.à r.l.	109431	Kaytwo S.à r.l.	109432
Apone S.A.	109430	Luxembourg Telecom	109432
Apone S.A.	109435	Maintenance Industrielle Générale S.à r.l.	109440
Aquido S.A.	109434	Maintenance Industrielle Générale S.à r.l.	109440
Arcano Global Opportunity II Management S.à r.l.	109433	Mediendirekt S.à r.l.	109433
Auditorium Investments 1 S.à r.l.	109438	Metzlererei Sauber S.à r.l.	109436
Big Picture Solutions S.à r.l.	109434	MGP Sun S.à r.l.	109436
Cinquantenaire S.A.	109439	Mobileo S.A.	109424
Comacchio International S.A.	109424	OR TP SA - Demolition	109436
DAM Arch S. à r.l.	109425	OR TP S.à r.l. - LOC	109435
Durybel S.A.	109423	OR TP S.à r.l. - MAT	109435
Ecoplux S.A.	109440	Participe S.A.	109423
Electraline Group S.A.	109428	Perwax S.à r.l.	109434
Electraline Group S.A.	109435	Peterelchen S.A.	109432
EUROMEDIEN.com S.à r.l.	109433	Prestige Limousine S.à r.l.	109439
Garage Simon du Nord S.A.	109426	Repco 29 S.A.	109431
GCPO Invest S.A.	109430	Repco 2 S.A.	109429
Globull Investment and Development S.C.A.	109424	Repco 3 S.A.	109430
Gong Jin S.à r.l.	109428	Repco 5 S.A.	109427
Gong Jin S.à r.l.	109440	S.W.I.B. S.A.	109424
Guiden a Scouten mat der drëtter Welt	109427	Taello S.à r.l.	109429
Hakogel S.A.	109428	United in Sports S.C.A. Sicar	109394
Hakogel S.A.	109434	Vision UPS Systems S. à r.l.	109426
Immobilière de Moesdorf S.A.	109425	West Putnam PE 2	109437
Ital Property Limited S.à r.l.	109431	Will S.A.	109439
J&J Asset Securisation	109428	Worldwide International Trade	109433

United in Sports S.C.A. Sicar, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 113.862.

In the year two thousand and nine, on the twenty-first of September.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of Voting Units holders of United in Sports, S.C.A. SICAR, a société en commandite par actions qualifying as a société d'investissement en capital risque, incorporated pursuant to a deed of notary Henri Hellinckx on 30 December 2005, published on 24 April 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 815, existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B number 113.862 (the "Company"). The Articles of Association were amended for the last time pursuant to a deed passed in front of the undersigned notary on 16 February 2009, published on 6 April 2009 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 740.

The meeting was opened with Mr Jérémie Houet, residing professionally in Luxembourg, in the chair, who appointed Mrs Corinne Petit, with professional address at Luxembourg as secretary, and Mr Raymond Thill, with professional address at Luxembourg, as scrutineer.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Conversion of the 3,099 Ordinary Shares of the Company held by Castiglione Holdings Limited into 3,099 Class A Principal Shares of the Company;
2. Amendments to the corporate governance of the Company, as per the terms of the Prospectus circulated by the General Partner of the Company;
3. Full restatement of the Articles of Association of the Company; and,
4. Miscellaneous.

II. That the Voting Unit holders present or represented, the proxies of the represented Voting Units holders and the number of their shares, as well as the General Partner and the one Management Share owned by it are shown on an attendance list; that this attendance list, signed by the representatives of the General Partner and Voting Units holders and by the members of the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

These proxies, initialed "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That, pursuant to the attendance list, 6,671,621.724 shares, representing 73.40 % of the corporate capital are present or represented at the present Meeting;

IV. That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to convert the existing 3,099 Ordinary Shares of the Company held by Castiglione Holdings Limited into 3,099 Class A Principal Shares of the Company.

Second resolution

After careful review of the executive memo addressed to all Voting Unit holders and commented by Chairman of the board of managers of the Company's General Partner, the general meeting further resolves to review and clarify the rules governing the Company's corporate governance, and in particular, to amend the provisions governing the composition and functioning of the board of managers of the Company's General Partner, the composition and functioning of its Investment Committee, and the investment decision process.

Third resolution

As a consequence of the above mentioned resolution, and in order to harmonize and to reflect the list of definitions of the Articles of Association of the Company with the definitions of the updated Private Placement Memorandum of the Company to be dated July 7, 2009, the general meeting resolves to fully restate the Articles of Association of the Company which shall now read as follows:

" Art. 1. Definitions.

When used herein, the following terms shall have the meanings set forth below:

Advisers Act	refers to the U.S. Investment Advisers Act of 1940, as amended.
Alternative Investment Vehicle	means a vehicle that may be organized by the General Partner to facilitate for legal, tax, regulatory or other similar considerations, investments by one or more Investors and/or Principals of the Company; the General Partner may therefore organize that some or all Investors and/or Principals participate in a potential investment through an alternative investment structure, requiring the same to make capital contributions with respect to such investment to a limited partnership or other vehicle that would provide for the limited liability of the Investors and or Principals investing therein. Any such Alternative Investment Vehicles will contain terms and conditions generally comparable to the Company's and will be managed by the General Partner or an affiliate thereof.
Articles	refers to these articles of association of the Company, as amended.
Auditor	refers to the entity responsible for performing the audit and monitoring functions set forth in Article 23.
Beneficiary Units	has the meaning given to it in Article 8.
Board	refers to the board of managers of the General Partner.
Bridge Financing	means any loan to a Portfolio Company guaranteed by the Company or interim financing provided by the Company to a Portfolio Company.
Business Days	means days when Bank offices are open for regular business in Luxembourg.
Capital Calls	means the successive calls made by the General Partner requiring each Investor and the Principal to pay to the Company an amount corresponding to a portion of such Investor and Principal's Capital Commitment.
Capital Call Date	refers to the payment due date of a Capital Call.
Capital Commitment	means any capital commitment by an Investor or a Principal to the Company and/or a Parallel Investment Vehicle.
Capital Contribution	means the amounts contributed by a holder of Voting Units to the Company and/or to a Parallel Investment Vehicle, as the case may be, subject to the provisions of the Memorandum with regard to Subsequent Closings.
Capital Raise	means a capital raise by the Company in connection with a specific Investment Program, which gives rise to the issuance of a specific class of Voting Units.
Carried Interest Distributions	means Distributions that the Carried Interest Shares receive pursuant to Articles 11(1) (c) and (d).
Carried Interest Shareholder	means an entity owned by the Principals that holds the Carried Interest Shares.
Carried Interest Shares	means any Share issued by the Company which entitles its holder to Carried Interest Distributions.
Chairman	means the chairman of the Board.
Class A Capital Commitment	means a Capital Commitment made at the Initial Capital Raise;
Class A Voting Units	means the Voting Units issued by the Company in connection with the Initial Capital Raise.
Clawback	refers to the clawback described in Article 12.
Code	refers to the U.S. Internal Revenue Code of 1986, as amended.
Commitment Period	means, in relation to a specific Capital Raise, a period of four years following the Initial Closing of such Capital Raise.
Company	refers to "UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR".
Company Law	refers to the law of 10 August 1915, as amended, concerning commercial companies.
Custodian	refers to the entity responsible for performing the duties set forth in Article 22.
CSSF	refers to the "Commission de Surveillance du Secteur Financier", the Luxembourg financial sector supervisory authority.
Distribution(s)	has the meaning set forth in Article 11.
Eligible Investor	means any institutional investor, professional investor or well-informed investor within the meaning of article 2 of the SICAR Law, or any other person to which the conditions of the above article 2 do not apply to.
EONIA	means the effective overnight rate computed as a weighted average of all overnight unsecured lending transactions in the interbank market, initiated within the euro area by the contributing panel banks.
Exclusion Event	means an event as listed in Article 15(1)(a) to (h).

Existing Investment	means companies which are engaged in the sports business in which one or more of the Principals have interests and which have been disclosed in the Memorandum.
Extraordinary Resolutions	means resolutions of a meeting of the Voting Units holders, with the effect of amending the Articles, and which must be approved (i) with a presence quorum of the holders of fifty percent (50%) of the Voting Units at the first call, and if not obtained, with no quorum requirement for the second call, (ii) by at least two-thirds (2/3) of the votes of the present or represented the Voting Units holders, and (iii) with the consent of the General Partner.
General Partner	means UNITED IN SPORTS MANAGEMENT S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B113597.
Initial Capital Raise	means the Capital Raise relating to the first Investment Program, the initial closing of which was held on April 25, 2007.
Initial Closing	means, with respect to any Capital Raise, the first date on which Capital Commitments for such Capital Raise have been accepted by the General Partner.
Investment Committee	means the investment committee described in Article 19.
Investment Company Act	refers to the U.S. Investment Company Act of 1940, as amended.
Investment Proceeds	has the meaning set forth in Article 10.
Investment Programs	means investments program corresponding to a specific class of Voting Units, and is financed by a specific Capital Raise.
Investors	means the investors making a Capital Commitment for Ordinary Shares or Beneficiary Units.
Marketable Securities	means securities that are freely tradable and unrestricted.
Management Share	means the Share held by the General Partner.
Management Fee	means the management fee to which the General Partner is entitled to in accordance with the Memorandum.
Memorandum	means the private placement memorandum dated July 2009 of the Company, as supplemented or amended from time to time.
Net Asset Value	shall have the meaning as set out in Article 17 of the Articles.
Ordinary Resolutions	means resolutions, other than resolutions with the effect of amending the Articles, which must be adopted by more than fifty percent (50%) of the votes of the Voting Units holders present or represented at the relevant meeting, and with the consent of the General Partner.
Ordinary Shares	means the shares issued by the Company to the Investors.
Parallel Investment Vehicle	means an investment vehicle organized by the General Partner in order to facilitate, from a legal, tax, regulatory or other standpoint, investments by certain Investors, the structure and terms of which may differ from that of the Company, but which will invest proportionately in Portfolio Investments upon substantially the same terms and conditions as the Company; provided, however, that any Investor that invests through a Parallel Investment Vehicle will be required to invest a minimum of 10% of its Capital Commitment directly in the Company, whether in Ordinary Shares or in Beneficiary Units.
Portfolio Company	means a company in which an interest is held by the Company that primarily operates in the sports industry throughout the world, including (without limitation) manufacturing of sportswear, sports equipment and technology; sports brands and Distribution and retail specializing in sporting goods; sporting events and sports media rights; and travel and outdoor activities centered on sports and leisure.
Portfolio Investment	means any equity and equity-related investments made by the Company.
Preferred Return	means the preferred return as determined in Article 11 (1) (b) of these Articles.
Principals	means the Principals identified as such in the Memorandum.
Principal Shares	means the shares issued by the Company to the Principals.
Register	means the register of holders of Shares or Beneficiary Units which the General Partner or any person(s) designated for such purpose by the Company is (are) required to maintain in accordance with Articles 6 and 9.
Securities Act	refers to the U.S. Securities Act of 1933, as amended.
Shareholders Agreement	means the agreement among the Company, the General Partner and the holders of Voting Units as amended from time to time.

Shares	means the Carried Interest Shares, the Ordinary Shares, and the Principal Shares issued by the Company.
SICAR	refers to a société d'investissement en capital à risque, an investment company in risk capital as governed by the SICAR Law.
SICAR Law	refers to the law of 15 June 2004 relating to the investment company in risk capital (SICAR), as amended.
Subscription Agreement	refers to the subscription agreement entered into between the Company and each Investor, and between the Company and each Principal, setting out their respective Capital Commitments to the Company.
Subsequent Capital Raise	means any Capital Raise subsequent to the Initial Capital Raise of the Company through the issuance of an additional class of Voting Units.
Temporary Investments	means (i) commercial paper, governmental obligations, money market instruments, certificates of deposit and other similar obligations and securities, in each case maturing in one year or less at the time of investment by the Company, and money market funds, and (ii) any bridge financing (or a portion thereof) that is refinanced or otherwise repaid within twelve (12) months after the date of the closing of the bridge financing.
Transfer	refers to the transfer of ownership of Voting Units by transfer, contribution, exchange, donation or any other means (subject to regulations in effect concerning transmission by inheritance).
Valuation Date	means a date on which the Net Asset Value is determined in accordance with the Articles.
Voting Units	means the Shares and/or Beneficiary Units issued by the Company.

Art. 2. Name.

There is hereby established among the General Partner in its capacity as unlimited shareholder, the limited shareholders and all those who may become owners of the Shares or Beneficiary Units of the Company, a company in the form of a société en commandite par actions (S.C.A) qualifying as a SICAR under the name of UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the Company law, the SICAR Law as well as by the present articles of association and the Memorandum.

Art. 3. Registered office.

The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality through simple resolutions of the General Partner.

Art. 4. Term.

The Company is incorporated for an unlimited duration, except in the event of early liquidation as set forth in Article 28 of the Articles, provided however that the Company must at all times maintain (i) at least one limited shareholder and one unlimited shareholder, and (ii) at least a subscribed share capital together with a share premium if any of one million Euro (EUR 1,000,000.-).

The term of the Class A Voting Units will expire eight years from the date of the Initial Closing of the Initial Capital Raise. However, this term may be (i) extended for up to three (3) additional periods of one (1) year each by decision of a majority of the holders of Class A Voting Units to allow for the orderly liquidation of Portfolio Investments relating to the Initial Capital Raise or (ii) reduced in advance by decision of a majority of the holders of Class A Voting Units in accordance with the conditions of quorum and majority required for modifying the Articles.

Art. 5. Purpose - Objective.

The purpose of the Company is to invest the funds available to the Company in private equity assets according to the broadest definition permitted under the Article 1 of the SICAR Law.

The Company may also invest the funds available to the Company in any other assets permitted by the SICAR Law and consistent with its business activity.

The Company may guarantee loans or provide interim financing to a Portfolio Company in order to facilitate a Portfolio Investment.

The Company may also incur indebtedness, including without limitation, for the purpose of paying expenses or providing interim financing to the extent necessary to consummate the purchase of Portfolio Investments.

Furthermore, the Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfillment and development of its business activity to the fullest extent permitted under the SICAR Law.

The investment objectives and policies are detailed in the Memorandum.

Art. 6. Share capital.

The Company's share capital is variable and shall be equal, at all times, to the total Net Asset Value of the Company determined in accordance with Article 17 hereof.

The minimum share capital, which must be achieved within twelve (12) months after the date on which the Company has been authorized as a SICAR under the SICAR Law, shall be one million Euro (EUR 1,000,000.-).

The share capital of the Company is represented by the Management Share, and by classes of Shares, being sub-divided into sub-classes of Principal Shares, Carried Interest Shares and Ordinary Shares.

The Management Share is subscribed by the General Partner as unlimited shareholder.

Subject to paragraph 5 of the present article, the General Partner is authorized to issue Shares corresponding to each Capital Commitment in accordance with the provisions of the Subscription Agreement.

The General Partner may issue separate classes of Shares which may correspond to a specific Investment Program. As a result, each class of Shares or, as the case may be, sub-classes, relates to a separate portfolio comprised of all the assets acquired within the context of a specific Investment Program or directly or indirectly deriving therefrom, as well as all liabilities directly or indirectly derived from such Investment Program.

However, unless consented by the majority vote of the general meeting of the holders of Voting Units of each outstanding class, the General Partner shall not call for a Capital Commitment with respect to a subsequent Capital Raise until the earlier of (i) the expiration of the Commitment Period of each outstanding Capital Raise and (ii) the date on which at least seventy-five per cent (75%) of the Capital Commitment to the outstanding Capital Raises has been contributed, committed or reserved for investment and operating expenses.

Proceeds related to the issuance of any class or sub-class of Shares will be exclusively invested into a specific Investment Program.

All income and expenses not allocated to any Investment Program shall be apportioned based on Capital Contributions to the various classes of Shares or Beneficiary Units.

As regards relationships between holders of Shares and Beneficiary Units, each asset portfolio is invested for the exclusive benefit of the relevant class or, as the case may be, sub-class of Shares or Beneficiary Units. The Company shall be considered as a single legal entity. However, as among themselves, holders of any specific class or, as the case may be, sub-classes of Shares and holders of Beneficiary Units shall be considered exclusively responsible for the liabilities related to the underlying Investment Program of such class or sub-class, subject to the provisions of applicable law and contractual arrangements.

Shareholders, with the exception of the holder of the Management Share, shall have a priority right to subscribe for Shares issued at any Subsequent Capital Raise by the Company as outlined in the Memorandum.

Each Share is entitled to one vote at the general meeting of holders of Voting Units.

All Shares shall be issued in registered form.

The General Partner may issue fractions of Shares in each class up to three (3) decimal points.

A conversion of Shares from one class into another is not allowed.

Art. 7. Capital commitment and Drawdowns.

The minimum Capital Commitment by each Investor or Principal is five million euro (EUR 5,000,000.-), although the General Partner reserves the right to accept Capital Commitments of lesser amounts in its sole and absolute discretion.

Capital Commitments may be drawn down, pro rata, on an as-needed basis with a minimum of 15 Business Days' notice.

The Company may accept Capital Commitments in the form of (i) commitments to subscribe for Shares or Beneficiary Units in the Company, (ii) agreements to provide debt to the Company, and/or (iii) subscriptions for shares of, or loans to, Parallel Investment Vehicles or Alternative Investment Vehicle.

Amounts contributed by a holder of Voting Units will reduce such Investor or Principal's unfunded Capital Commitment and shall generally not be restored to such Investor or Principal's unfunded Capital Commitment unless: (a) such amount is contributed in anticipation of a potential Portfolio Investment and such Portfolio Investment is not consummated; or (b) the General Partner elects, in its sole and absolute discretion, to restore any such amount in the following circumstances: (i) such amount is contributed in respect of a Bridge Financing which is refinanced or otherwise repaid within 12 months, in which case the amount which is refinanced or otherwise repaid will be restored to unfunded Capital Commitments; (ii) the Portfolio Investment is sold within 12 months after such Portfolio Investment is made, in which case the amount contributed in respect of such Portfolio Investment will be restored to unfunded Capital Commitments; or (iii) the Portfolio Investment is sold 12 months or more after such Portfolio Investment is made, in which case the lesser of (A) the amount contributed in respect of such Portfolio Investment and (B) the aggregate capital contributions made in respect of the Company's Expenses, as further detailed in the Memorandum, shall be restored to unfunded Capital Commitments, to the extent not already refunded.

Art. 8. Beneficiary units.

In parallel to the issuance of specific classes of Shares, the General Partner may create different classes of Beneficiary Units corresponding to the respective Investment Programs and which will confer the same proportional economic

interest as the Ordinary Shares of the same class of Shares, and allocate them to the Investors who are eligible to subscribe for them pursuant to the Memorandum.

Proceeds related to the issuance of any class of Beneficiary Units will be exclusively invested into the relating Investment Program.

The Beneficiary Units shall bear the entitlements to dividends and liquidation proceeds as set forth in Article 11.

Holders of Beneficiary Units shall have a priority right to subscribe for Beneficiary Units issued at any Subsequent Capital Raise by the Company as outlined in the Memorandum.

Each Beneficiary Unit is entitled to one vote at the general meeting of holders of Voting Units.

The General Partner may issue fractions of Beneficiary Units in each class up to three (3) decimal points.

A conversion of Beneficiary Units from one class into another is not allowed.

Art. 9. Register.

Each of the Management Share and the Voting Unit shall be issued in registered form in the name of the holder of such Unit.

The inscription of a holder's name in the Register evidences his right of ownership of such Voting Unit or/and management Share.

All Voting Units issued by the Company, as well as the Management Share, shall be recorded in the Register which shall be kept by the General Partner or by one entity designated therefore by the Company, under the responsibility of the Company, and the Register shall contain the name of each holder, the holder's residence, registered office or elected domicile, the nature, number and class of Voting Units held by such holder, the amount paid in on each such Voting Unit or/and management Share and banking references.

The amount of Voting Unit holders' Capital Contributions shall also be recorded in the Register which shall contain, in addition to the information set forth in the preceding paragraph, the total amount effectively paid-in by the Voting Unit holder through Capital Contribution.

Until notice to the contrary shall have been received by the Company, the Company may treat the information contained in the Register as accurate and up to date and may in particular use the recorded addresses when sending notices and announcements and the recorded banking references when making payments.

Voting Unit certificates in registered form may be issued at the discretion of the General Partner and shall be signed by the General Partner. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile. If Voting Unit certificates are issued and a Voting Unit holder's wishes to have more than one Voting Unit certificate issued for such Voting Units, the cost of such additional certificates may be charged to such Voting Unit holder.

Art. 10. Investment proceeds.

Investment Proceeds available for Distribution by the Company prior to its dissolution will consist of:

(a) any cash proceeds or Marketable Securities received by the Company in connection with the disposition of a Portfolio Investment, (net of expenses relating to such disposition), including, without limitation, any cash proceeds of Marketable Securities received by the Company in connection with an exchange, redemption, repayment, recapitalization or repurchase of or relating to a Portfolio Investment; and;

(b) any cash dividends, interest or other payments of whatever nature received by the Company in connection with a Portfolio Investment ((a) and (b) together "Investment Proceeds").

Investment proceeds will not include the proceeds derived from Temporary Investments, which amounts will be apportioned among and distributable to the holders of Voting Units in proportion to their relative Capital Contributions in respect of the property or funds that produced such Temporary Investments proceeds.

Upon dissolution of the Company, Distributions may also include any other assets of the Company.

Upon the sale of a Portfolio Investment, Voting Units holders may require the Company to redeem (or the Company may repurchase) a pro rata portion of each Voting Units of such holder based upon the acquisition costs of the relevant investment and the amount paid-up in respect of the same.

The General Partner shall have the authority to transfer certain assets in its discretion into a liquidating trust (or any other entity deemed appropriate) for the purpose of holding, managing and ultimately selling or otherwise disposing of such assets (or any portion thereof) and distributing the net proceeds of any such sale or other disposition. In such event, the General Partner shall determine, at the time of creation of such liquidating trust (or any other entity), the terms, provisions and powers

of any such trust (or other entity), including, without limitation, the selection and powers of the person(s) to act as the trustee(s) or manager(s) thereof, the payment or reimbursement by the Company or by any such trust (or other entity) of expenses incurred by such trustee or manager or its agents, employees, officers, directors, partners, representatives, experts and professional advisers, in connection with their services, and the payment of such fees, compensation or other incentives of any other nature or character for such services.

Art. 11. Distributions.

Investment proceeds from a particular Investment Program will be distributed among the holders of Voting Units of the class relating to that Investment Program, on the basis of their relative Capital Contributions ("Distributions").

(1) As soon as reasonably practicable following the Company's receipt thereof, Investment proceeds received by the Company in respect of a Portfolio Investment will be apportioned among the holders of Voting Units participating in such Portfolio Investment based on their relative Capital Contributions to such Portfolio Investment and in relation to the specific class of Shares or Beneficiary Units held by such Voting Units holder, as outlined in following provisions and in the Memorandum.

The amount of Investments Proceeds apportioned to the Principals in respect of their Principal Shares will be distributed to the Principals, and the balance of the Investments Proceeds will be distributed to each other Voting Units holder as follows:

(a) first, 100% to the Investors until each Investor has received, on a cumulative basis, taking into account all prior Distributions made pursuant to this clause (a), an aggregate amount equal to:

(i) its Capital Contributions allocable to the Portfolio Investment giving rise to the Distribution;

(ii) its Capital Contributions allocable to the Company's other Portfolio Investments relating to the same Investment Program that have previously been disposed of or written-off, in whole or in part, at the time of such Distribution; and

(iii) its Capital Contributions made in respect of the Company's Expenses (as further detailed in the Memorandum) that are allocable to the Portfolio Investment giving rise to the Distribution and Portfolio Investments relating to the same Investment Program that have previously been disposed of or written-off, in whole or in part, at the time of such Distribution;

(b) second, 100% to the Investors until each Investor has received, on a cumulative basis, taking into account all prior Distributions, an aggregate amount equal to an 8% cumulative internal rate of return on the amounts included in subclauses (a)(i) through (a)(iii) above, compounded annually from the date of completion of each Portfolio Investment in the case of sub-clauses (a)(i) and (a)(ii) above and from the date of the applicable drawdown in the case of sub-clause (a)(iii) above;

(c) third, 75% to the Carried Interest Shareholders and 25% to the Investors, until such time as the Carried Interest Shareholder has received a cumulative Distribution pursuant to this clause (c) equal to 25% of the sum of Distributions made to the Investors pursuant to clause (b) above and to Investors and the Carried Interest Shareholder pursuant to this clause (c); and

(d) thereafter, 75% to the Investors and 25% to the Carried Interest Shareholder.

(2) Distributions of Marketable Securities.

(a) In General. Distributions of Marketable Securities may be made to the holders of Voting Units in the discretion of the General Partner. Non-Marketable Securities may be distributed only upon liquidation of the Company or upon prior approval of the holders of Voting Units receiving such non-Marketable Securities.

(b) Treated as Distribution at Fair Market Value. For purposes of making Distributions of Marketable Securities to the holders of Voting Units in accordance with this Article 11, the Distribution shall be treated as if the Company had sold such Marketable Securities for cash in an amount equal to their fair market value, as determined in accordance with Article 11(2)(c) hereof, and distributed such cash to the holders of Voting Units instead.

(c) Fair Market Value Defined. To the extent that the valuation of securities and other assets and liabilities is required under these Articles, such valuation shall be at "fair market value" as determined in good faith by the General Partner. Except as may be required under applicable law, no value shall be placed on the goodwill or the name of the Company in determining the value of the interest of any Voting Units holder or in any accounting among the holders of Voting Units.

The following criteria shall be used for determining the fair market value of securities and other assets of the Company:

(i) Marketable Securities:

(A) If traded on one (1) or more securities exchanges or the Nasdaq National Market System, the value shall be deemed to be the average of the securities' average closing price on such exchange(s) or system during the five (5) trading days ending on the valuation date; provided, however, that following such valuation date, the General Partner shall recalculate the fair market value of such Marketable Securities based on the average of the securities' average closing price on such exchange(s) or system (I) during the five (5) trading days prior to the valuation date; (II) on the valuation date; and (III) during the five (5) trading days following the valuation date, and any change in the fair market value of such Marketable Securities shall be applied upon the next Distribution of investment proceeds.

(B) If actively traded over-the-counter (other than on the Nasdaq National Market System), the value shall be deemed to be the average closing bid price of such securities during the five (5) trading days ending on the valuation date; provided, however, that following such valuation date, the General Partner shall recalculate the fair market value of such Marketable Securities based on the average of the securities' average closing price on such exchange(s) or system (I) during the five (5) trading days prior to the valuation date; (II) on the valuation date; and (III) during the five (5) trading days following the valuation date, and any change in the fair market value of such Marketable Securities shall be applied upon the next Distribution of investment proceeds.

(C) If there is no active public market, the value shall be the fair market value thereof, as determined by the General Partner, taking into consideration the purchase price of the securities, developments concerning the Portfolio Investment subsequent to the acquisition of the securities, any financial data and projections of the Portfolio Investment provided to the General Partner, and such other factor or factors as the General Partner may deem relevant.

(ii) An appropriate adjustment may be made for any control premiums associated with the securities.

(iii) Any other Company asset shall be valued at the market value as of the valuation date as reasonably determined by the General Partner.

If the General Partner in good faith determines that, because of special circumstances, the valuation methods set forth in this Article 11(b)(c)(iii) do not fairly determine the value of a security or other asset of the Company, the General Partner shall make such adjustments or use such alternative valuation method as it deems appropriate.

(d) Consent to Valuation. After any determination of value by the General Partner in accordance with Article 11(2)(c) hereof (other than Article 11(2)(c)(i)(A) and Article 11(2)(c)(i)(B) for purposes of making Distributions of securities to the holders of Voting Units, the General Partner shall send to the Investment Committee a written statement setting forth in reasonable detail the value of the securities (or other asset or liability) for which a determination is being made, and the Investment Committee shall have ten (10) Business Days after the transmittal of such statement to make known in writing any objection to such valuation, and in the case of such an objection, the Investment Committee shall indicate briefly the reasons therefor. If the Investment Committee does not object in writing to such valuation within such ten (10) Business Day period, the Investment Committee shall be deemed to have approved such valuation. Within ten (10) Business Days of receipt of such a written objection, the General Partner shall either submit a new determination in place of the disapproved valuation or request a meeting with the Investment Committee to discuss a mutually satisfactory valuation. If within an additional period of ten (10) Business Days, a substitute valuation has not been agreed to by the General Partner and the Investment Committee, then at the cost and expense of the Company, the General Partner shall submit the dispute between the General Partner and the Investment Committee to an investment banking or valuation firm selected by the General Partner and acceptable to the Investment Committee (such acceptance not to be unreasonably withheld) for resolution as soon as practicable. The determination of value by such investment banking or valuation firm shall be final and conclusive and binding on all holders of Voting Units.

(e) Distribution of Cash and Marketable Securities. Subject to Article 11(2)(f) hereof, Distributions consisting of both cash and Marketable Securities shall be made (i) by the Company and any Parallel Investment Vehicle and/or Alternative Investment Vehicle and (ii) to each Voting Units holder and each limited partner and/or member of any Parallel Investment Vehicle and/or Alternative Investment Vehicle receiving such Distributions, in the same proportions of cash and such Marketable Securities, to the maximum extent practicable.

(f) Election to Receive Cash in Lieu of Marketable Securities. In connection with any Distribution of Marketable Securities, the General Partner shall provide ten (10) Business Days' written notice to each Voting Units holder of such Distribution, which notice shall set forth the date on which the General Partner has proposed to cause such Distribution to be made and shall offer to each Voting Units holder the right to receive such Distribution in the form of the proceeds of the disposition of the Marketable Securities that otherwise would have been distributed to such Voting Units holder. A Voting Units holder shall receive such Distribution of Marketable Securities in the form of the cash proceeds of the disposition of such Marketable Securities if such Voting Units holder (an "Electing Unitholder") responds in writing to such notice within five (5) Business Days following the receipt thereof; provided, however, that such Electing Unitholder shall agree in writing that it will treat such Marketable Securities as having been sold by the Electing Unitholder and not by the Company. Any Voting Units holder (a "Non-electing Unitholder") that fails to respond in writing to such notice within five (5) Business Days following receipt thereof shall receive the Distribution in kind. In the case of an Electing Unitholder, the General Partner shall, contemporaneously with the Distribution of Marketable Securities to Non-electing Unitholders, segregate, for the sole benefit of Electing Unitholders, the Marketable Securities otherwise distributable to such Electing Unitholders from other assets of the Company. The General Partner shall attempt to sell such Marketable Securities within a reasonable period at the best available price as the agent for the Electing Unitholders, and shall distribute the proceeds thereof, less any expenses incurred by the General Partner in connection with such disposition and Distribution to the Electing Unitholders pro rata, in proportion to the number of shares of such Marketable Securities otherwise distributable to such Electing Unitholders. For all purposes of these Articles, the Company shall be deemed to have distributed all such Marketable Securities to the Electing Unitholders in kind based on the value of such Marketable Securities determined under Article 11 (2)(b) and Article 11(2)(c) hereof. The General Partner shall have no liability for any failure to realize an amount equal to or greater than the value of such Marketable Securities determined under Sections Article 11(2) (b) and Article 11(2) (c) hereof.

(g) Other Conditions and Restrictions. Marketable Securities distributed in kind shall be subject to such conditions and restrictions as the General Partner shall, in its discretion, determine are legally required or appropriate. Whenever classes of securities are distributed in kind (with or without cash), each Voting Units holder shall receive its pro rata portion of each class of securities distributed in kind and cash (if cash is distributed); provided, however, if any Voting Units holder would receive an amount of any security that would cause such Voting Units holder to own or control in excess of the amount of such security that it may legally own or control, then, upon receipt of a notice to such effect from a Voting Units holder, the General Partner shall, in its discretion, vary the method of Distribution, so as to avoid such excessive ownership or control.

Art. 12. Claw-back.

Upon dissolution of an Investment Program, the Carried Interest Shareholder of the relevant class will be required to restore funds to the Company to the extent that such Carried Interest Shareholder has received cumulative Distributions in excess of amounts otherwise distributable to such Carried Interest Shareholder pursuant to the formula set forth in Article 11 above (exclusive of any amounts previously returned to the Company by such Carried Interest Shareholder in respect of its Carried Interest Shares of that class pursuant to this Article 12), applied on an aggregate basis covering all transactions of the relevant Investment Program.

In no event will a Carried Interest Shareholder be required to restore more than the cumulative Distributions received by the holder as Carried Interest Distributions for such Investment Program determined on an after-tax basis.

Each member of the Carried Interest Shareholder will enter into a guaranty with the Company pursuant to which such member will guarantee its pro-rata portion of any return obligation under this Article 12 in accordance with and subject to the terms of the guaranty.

Art. 13. Giveback.

(a) The General Partner may require each Investor and/or Principal participating in a given Capital Raise to return Distributions made to such Investor and/or Principal for the purpose of meeting such Investor and/or Principal's pro rata share of indemnification obligations relating to the related Investment Program, provided, however, that if such requirement to return Distributions pursuant to this Article 13 occurs after the Clawback determination date, the amount of Distributions such Investor and/or Principal shall be required to return pursuant to this Article 13 to meet its pro rata share of indemnification obligations shall be reduced by the amount that such Investor and/or Principal would have received within that Investment Program pursuant to Article 12 hereof if the Clawback determination date occurred immediately after such return of Distributions pursuant to this Article 13 (determined without regard to this proviso).

(b) The obligation of an Investor and/or Principal to return Distributions pursuant to this Article 13 shall survive the termination of the Company and be subject to the following limitations:

(i) No Investor and/or Principal will be required to return all or a portion of a Distribution when such return, combined with all prior returns of Distributions, would exceed thirty percent (30%) of such Investor or Principal's Capital Commitment; and

(ii) The obligation to return a Distribution will cease upon the third anniversary of the date of dissolution of the Company, provided, however, that if at such third anniversary, there are any legal actions, suits or proceedings by or before any court, arbitrator, governmental body or other agency then pending or any other liability (whether contingent or otherwise) or claim then outstanding, the General Partner shall so notify each Investor and/or Principal at such time (which notice shall include a brief description of each such proceeding (and of the liabilities asserted in such proceeding) or of such liabilities and claims) and the obligation of each Investor and/or Principal to return any Distribution for the purpose of meeting the Company's indemnification obligations shall survive with respect to each such proceeding, liability and claim set forth in such notice (or any related proceeding, liability or claim based upon the same or a similar claim) until the date that such proceeding, liability or claim is ultimately resolved and satisfied.

Art. 14. Investor or principal in default.

a) If an Investor or a Principal fails to pay in full the amount due with respect to a Capital Call within fifteen (15) days of such Capital Call Date, such Investor or Principal will be considered to be in default.

Interest shall accrue automatically, without any formality being necessary, on any unpaid amount as from the Capital Call Date at a rate corresponding to EONIA published on the Capital Call Date, plus five hundred (500) basis points, or to an equivalent rate replacing EONIA, plus five hundred (500) basis points, compounded annually, without prejudice to the General Partner's right to pursue any available remedies against such Investor or Principal in default on behalf of the Company.

The General Partner shall notify the defaulting Investor or Principal by any written means suitable (email, registered mail, return receipt requested, or fax) declaring the default of payment.

If the default continues for more than fifteen (15) days after notification of the default by the General Partner, the voting rights of the defaulting Investor or Principal shall be automatically suspended by the General Partner in respect of the corresponding Voting Units with regards to which the defaulting Investor or Principal has defaulted, without any further notice and until the defaulting Investor or Principal has cured the default.

The defaulting Investor or Principal shall not receive any Distribution of any kind whatsoever in respect of the corresponding Voting Units with regards to which the defaulting Investor or Principal has defaulted, until the defaulting Investor or Principal has cured the default.

If the Company makes a Distribution prior to the date on which a defaulting Investor or Principal has cured its default, the defaulting Investor or Principal's entitlement in that Distribution shall be divided among the other Investors or Principals in accordance with the order of priority of the Distributions as set forth in Article 10 of the Articles.

If the default is cured, that is, if the defaulting Investor or Principal pays both the capital and interest due, within thirty (30) days following notification of the default by the General Partner, the defaulting Investor or Principal shall recover its rights to any Distributions made subsequent to the date of the effective cure. However, the defaulting Investor or Principal

shall not be entitled to request the payment of any amount distributed during the period between the Capital Call Date and the date of effective cure.

b) If the default continues beyond this thirty (30) day period, the General Partner may, at its option, either commence any legal action necessary to recover the outstanding amount due to the Company against the defaulting Investor or Principal or cause the Voting Units with regards to which the Investor or Principal has defaulted to be redeemed by the Company in accordance with the provisions below.

The redemption price shall be a price equal to the lower of:

- fifty (50) % of the amount effectively paid to the Company by the defaulting Investor or Principal for the Voting Units with regards to which the Investor or Principal has defaulted as of the date of default, less any accrued interest as provided for above,

- fifty (50) % of the Net Asset Value of the Voting Units with regards to which the Investor or Principal has defaulted, less any accrued interest as provided for above. The net asset value applied will be the Net Asset Value established on either the date closest to the date of the Capital Call with respect to which the defaulting Investor or Principal has defaulted, or the date closest to the date of transfer, at the option of the General Partner.

less any expenses reasonably incurred by the General Partner as a result of the default of the Investor or Principal.

At the completion of the redemption, the defaulting Investor or Principal is no longer required to pay the balance of the Capital Commitment which has not been paid-up.

The defaulting Investor or Principal is thereupon struck from the Register and the General Partner registers the transfer of the Voting Units in favor of the Company with a view to cancel such Voting Units.

c) The balance that remains due by the defaulting Investor or Principal shall be credited against any Distributions to which such defaulting Investor or Principal may be entitled with regards to the Voting Units for which the Investor or Principal has defaulted.

Any remaining balance due by the defaulting Investor or Principal, as well as any damages suffered by the other holders of Voting Units or the General Partner as a result of the default may be recovered by legal action, and the defaulting Investor or Principal shall remain solely liable for all expenses incurred or damages of any nature reasonably suffered by the Company in connection with such default.

Art. 15. Required withdrawal.

(1) Voting Units may be redeemed compulsorily by the Company, if an Investor or Principal's continued participation in the Company would:

(a) result in a violation of the Securities Act or any comparable state or foreign law by the Company,

(b) require the Company to register as an investment company under the Investment Company Act or register under any comparable state or foreign law,

(c) require the Company, any of the Principals, the General Partner or any affiliate thereof to register as an investment adviser under the Advisers Act or register under any comparable state or foreign law,

(d) result in a termination of the Company's status as a partnership for U.S. federal income tax purposes,

(e) result in a violation of any law, rule or regulation by the Company, any of the Principals, the General Partner, their respective officers, directors, employees, shareholders, partners, managers, members or any affiliate thereof,

(f) cause the Company to be deemed a "publicly traded partnership" as such term is defined in Code under Section 7704(b);

(g) have a materially adverse effect on the Company, its affiliates or any Portfolio Company, or

(h) be reasonably likely to cause a material violation of any law or governmental regulation to which the relevant Portfolio Company, the Company or any of its affiliates is subject.

The General Partner shall notify such Investor or Principal by any written means suitable (email, registered mail, return receipt requested, or fax) of such event.

If the Exclusion Event is not cured within thirty (30) days from the notification, the General Partner may cause the Voting Units of such Investor or Principal to be redeemed by the Company in accordance with the provisions below.

The redemption price for such Voting Units will be equal to their Net Asset Value established on the date closest to the redemption.

At the completion of the redemption, the Investor or Principal is no longer required to pay the balance of the Capital Commitment which has not been paid-up.

The Investor or Principal is thereupon struck from the Register and the General Partner registers the transfer ownership of the Voting Units in favor of the Company with a view to cancel such Voting Units.

(2) Voting Units may be redeemed compulsorily by the Company, if their holder ceases to be or is found not to be an Eligible Investor.

The General Partner shall notify such holder by any written means suitable (email, registered mail, return receipt requested, or fax) of the absence or loss of the status of Eligible Investor. If such holder does not recover its status of

Eligible Investor within thirty (30) days from the notification, the General Partner may redeem the Voting Units of the Voting Units holder in accordance with the provisions below.

The redemption price such Voting Units shall be their Net Asset Value established on the date closest to the redemption.

At the completion of the redemption, the Voting Units holder is no longer required to pay the balance of the Capital Commitment which has not been paid-up.

The Voting Units holder is thereupon struck from the Register and the General Partner registers the transfer ownership of the Voting Units in favor of the Company with a view to cancel such Voting Units.

Art. 16. Transfer of ownership of voting units.

Transfers of Voting Units shall be carried out by means of a declaration of Transfer entered in the Register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorized representatives, and in accordance with the rules regarding the assignment of claims set forth in Article 1690 of the Luxembourg civil code. The Company may accept and enter in the Register a Transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

Holders of Voting Units may only sell, assign, transfer, pledge or mortgage any portion of their Voting Units to an Eligible Investor provided that it has received the prior written consent of the General Partner, which will not be reasonably withheld.

Any Transfer or assignment of Voting Units is subject to the Eligible Investor fully and completely assuming in writing, prior to the Transfer or assignment, all outstanding obligations of the transferor under any subscription or shareholders agreement entered into by the transferor.

The General Partner may refuse, in its sole discretion, to record in the Company's Register, any Transfer of, pledge or mortgage over the Voting Units that was not approved by the General Partner.

Art. 17. Valuation of the company's assets.

The Net Asset Value of the Company and of each class of Voting Units will be determined by the Company in euros as of the 31 December of each year and as of such other days as determined from time to time by the General Partner.

The General Partner will compute the Net Asset Value per class of Voting Units as follows: each class participates in the Company according to the portfolio and Distribution entitlements attributable to each such class of Voting Units. The value of the total portfolio and Distribution entitlements attributed to a particular Class of Voting Units on a given Valuation Date adjusted with the liabilities relating to that Class of Voting Units on that Valuation Date represents the total Net Asset Value attributable to that class of Voting Units on that Valuation Date. The Net Asset Value per Voting Unit of that class on a Valuation Date shall be determined on the basis of the proportionate Capital Contribution of each Share and/or Beneficiary Unit of that class.

The Net Asset Value of the Company is equal to the difference between the value of its gross assets and its liabilities.

The assets of the Company will be valued on the basis of their fair value estimated in good faith. Such value will be determined as follows:

(1) Private equity investments will be valued according to the following principles:

- The valuation is based on the guidelines of the European Venture Capital Association (EVCA) and is conducted with prudence and in good faith.

- In particular, investments in companies done within the 12 months period prior to the Valuation Date will be valued at cost unless the General Partner considers that there has been a material deterioration in the financial position of a company in which the Company has invested.

- Where a significant and similar transaction has taken place and has established an arm's length price, this transaction may form the basis of valuation. Among others, the following data are used:

- Proceeds of the partial sale of an investment
- Business information and general developments of Portfolio Companies
- Comparable quoted companies

(2) the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the General Partner may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;

(3) any transferable security and any instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organized market will be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative, in which case the value of such asset will be determined on the basis of its foreseeable realisation value estimated by the General Partner with good faith;

(4) any hedging instrument (including, without limitation, options, short sales and other similar instruments or investments intended to reduce the risk of adverse price movements in a security through offsetting positions in related securities) will be valued at fair market value as determined on the date of the reporting period.

The General Partner, in its discretion, may permit some other methods of valuation to be used if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company.

The value of assets and liabilities not expressed in EUR will be converted into EUR at rates last quoted by any major bank. If such quotations are not available, the rate of exchange will be determined in good faith by the General Partner.

Allocations of the Assets of the Company

With respect to each Investment Program, specific pools shall be formed within the accounts of the Company as follows:

a) Proceeds to be received from Voting Units of different classes, or as the case may be, sub-classes (as apportioned to an Investment Program) shall be allocated to the pool formed for the specific Investment Program in the books of the Company and, as the case may be, allocable assets, liabilities, income and expenditures shall be assigned to the relevant pool subject to the following provisions of this Article;

b) where any asset derives from another asset, such derived asset shall be allocated to the same pool the assets of which it derives in the books of the Company and on each revaluation of an asset, increase or decrease in value shall impact the relevant pool;

c) where the Company incurs a liability due to an asset pertaining to a specific pool or to any action undertaken in connection with an asset pertaining to a specific pool, such liability shall be allocated to the relevant pool provided that all liabilities, disregarding the pool it belongs to, will bind the Company as a whole;

d) where any asset or liability of the Company cannot be allocated to a specific pool, such asset or liability shall be apportioned to all pools pro rata to their respective Net Asset Value.

Assets and liabilities not yet allocated to an Investment Program shall be accounted separately.

Temporary Suspension of the Calculation of the Net Asset Value

Pursuant to the Articles, the General Partner may suspend the determination of the Net Asset Value during:

a) the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposals or accurate valuation of a substantial portion of the assets owned by the Company would be impracticable;

b) any breakdown occurs in the means of information normally employed in determining the price or value of any of the investments or current stock exchange or market price; or

c) any period when any of the principal stock exchanges or markets, on which any substantial portion of the investment of the Company are quoted or dealt in, is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings therein are restricted or suspended.

Art. 18. Management.

18.1. General

The Company shall be managed by the General Partner. The General Partner is nominated for the term of the Company.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Partner from acting as general partner of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided an administrator, who need not be a Voting Units holder, is appointed by the general meeting of holders of Voting Units to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of holders of Voting Units is held to appoint a successor to the General Partner, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment.

At such general meeting, the holders of Voting Units may appoint a successor general partner by a resolution of the holders of Voting Units adopted in the manner required for an amendment of the Articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor general partner shall not be subject to the approval of the General Partner.

18.2. Powers of the General Partner

The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Company.

All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of holders of Voting Units are within the powers of the General Partner.

Any decision to acquire an Existing Investment will be subject to the approval of the general meeting of holders of Voting Units deciding by Ordinary Resolution, excluding each Principal holding an interest in the applicable Existing Investment.

The General Partner may appoint investment advisors and managers, as well as any other management or administrative agents. The General Partner may enter into agreements with such persons or companies for the provision of their services, the delegation of powers to them, and the determination of their remuneration to be borne by the Company.

The General Partner shall be entitled to a Management Fee, as further described in the Memorandum, as its sole consideration for managing the affairs of the Company.

Art. 19. Investment committee.

The General Partner shall form an investment committee composed of (i) the Chairman, (ii) one representative of each Investor that has made the largest Capital Commitment in each Capital Raise, and (iii) one independent member with expertise and contacts in the sports industry, private equity, finance and auditing, as well as world-renowned athletes with demonstrated business acumen.

The members of the Investment Committee shall be appointed and dismissed by the General Partner.

As more fully described in the Memorandum, the General Partner must obtain the Investment Committee's approval prior to making any investment or divestment.

The Investment Committee may also be consulted and advise the General Partner regarding the approval of certain matters such as Bridge Financings, valuations of securities and other assets in connection with Distributions in kind and such other issues as the Board may bring before the Investment Committee.

Art. 20. Conflict of interest.

The General Partner will use its best efforts to avoid conflicts of interest between the Company and the other funds that the General Partner manages, and the members of the Board will be responsible for resolving any conflict which may arise in a manner which the managers determine to be equitable.

Art. 21. Liability.

The General Partner is liable for all liabilities which are not covered by the assets of the Company.

However, the General Partner shall not be liable for the holders of Voting Units' Capital Contribution which have not been distributed insofar as the types of investments carried out by the Company do not permit the Company to guarantee that the Company will achieve a return or a level of profitability.

The holders of Voting Units may not act on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as holders of Voting Units in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

The members of the Board, the members of the Investment Committee and each of their respective affiliates, each officer, director, employee, shareholder, partner, member, agent and consultant of any of the foregoing and any director or officer of any Portfolio Company who serves or has served in such capacity at the request of the General Partner (each, an "Indemnified Party") shall not be liable to the Company for any act or omission performed by any of them, unless such act or omission results from the Indemnified Party's fraud, willful misconduct or gross negligence as determined by a court of competent jurisdiction following exhaustion of all appeals. The Company shall indemnify and hold harmless each Indemnified Party from and against any and all claims, liabilities, costs and expenses, including legal fees, arising out of or in connection with any action taken or omitted by such Indemnified Party in connection with the Company, unless such action or omission results from such Indemnified Party's fraud, willful misconduct or gross negligence.

Art. 22. The custodian.

The Company will enter into a custodian agreement with the Custodian which meets the requirements of the SICAR Law.

The Company's securities, cash and other permitted assets will be held in custody by or in the name of the Custodian, which will fulfill the obligations and duties provided for by the SICAR Law.

If the Custodian wishes to withdraw, the General Partner shall use its best efforts to find a successor Custodian within two (2) months of the effective date of such withdrawal. Until the Custodian is replaced, which must occur within such period of two (2) months, the Custodian shall take all necessary steps in order to protect the interests of the holders of Voting Units of the Company.

The General Partner may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

The duties of the Custodian shall cease in the event any of the following occurs:

a) in the event the Custodian has withdrawn voluntarily, or has been removed by the Company; until it is replaced, which must occur within two (2) months, the Custodian shall take all necessary steps in order to protect the interests of the holders of Voting Units of the Company;

b) in the event the Custodian or the Company has been declared bankrupt, has entered into a negotiations with creditors, has obtained a suspension of payment, has been subject to court controlled management or has been involved in similar proceedings or has begun the liquidation process;

c) where the Luxembourg supervisory authority withdraws its authorization of the Company or the Custodian.

Art. 23. The auditor.

The Auditor's report and its qualifications, if any, are set out in full in each annual report.

The Auditor shall, among other duties, promptly notify the CSSF of any fact or decision of which the Auditor has become aware while carrying out the audit of the accounting information contained in the annual report of the Company or any other legal issue concerning the Company, where such fact or decision is liable to constitute a material breach of

the SICAR Law or the regulations adopted for its execution, or affect the continuous functioning of the Company, or lead to a refusal to certify the accounts or to the expression of reservations thereon.

The Auditor has extensive duties to inform and notify the CSSF that may require the Auditor to exercise control over one or several particular aspects of the activities and operations of the Company.

Art. 24. Accounting.

The term of a fiscal year is twelve (12) months. It shall commence on January 1st and will end on December 31st of each year. The final fiscal year will end upon the liquidation of the Company.

The General Partner will keep the Company's accounts in euros. Distributions paid in cash by the Company may be denominated in currency other than euros. Any currency exchange fees or commissions which may arise in connection with Distributions shall be borne by the Voting Units holders.

Payments made by Voting Units holders to the Company shall only be made in euros.

Art. 25. Reports.

The General Partner will draw up periodical reports to the holders of Voting Units as provided in the Memorandum.

The General Partner will publish the annual report within six (6) months following the close of the fiscal year.

All Voting Units holders and representatives thereof who receive information contained in any of the reports shall keep any and all such information strictly confidential. Therefore, all Voting Units holders and representatives thereof shall not reveal any such information, in any way or form, to any third party other than its professional advisers and auditors, without the express written consent of the General Partner unless it is already in the public domain, or disclosure is required by any relevant securities exchange or by law.

The Voting Units holders may nevertheless freely communicate the information contained in these reports to their shareholders and to their statutory auditors, as well as to any supervisory administrative authority that may request such information, in accordance with their regulatory, statutory, or contractual obligations. They shall, nevertheless, use their best efforts to ensure that the persons mentioned herein above who are not bound by professional secrecy commit to not reveal any confidential information to any third party.

Art. 26. General meeting of holders of voting units.

General meetings of holders of Voting Units shall be convened by the General Partner pursuant to a notice given by the General Partner setting forth the agenda. Such notice shall be sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each holder of Voting Units at the address recorded in the Register.

The general meetings will approve Ordinary Resolutions by more than fifty percent (50%) of the votes of the Voting Units holders present or represented at the relevant meeting, and with the consent of the General Partner.

Any Extraordinary Resolution of a meeting of the Voting Units holders, with the effect of amending the Articles, must be approved (i) with a presence quorum of the holders of fifty percent (50%) of the Voting Units at the first call, and if not obtained, with no quorum requirement for the second call, (ii) by at least two-thirds (2/3) of the votes of the present or represented the Voting Units holders, and (iii) with the consent of the General Partner.

Notwithstanding the provision above, and subject to the prior approval of the CSSF, any resolution of a meeting of the Voting Units holders to the effect of rejecting the SICAR status pursuant to the SICAR Law shall be passed with the unanimous approval of all the Voting Units holders.

The annual general meeting to approve the accounts of the previous fiscal year shall be held on the second Thursday of June at 11 a.m. at the registered office of the Company or at another place, located in the Grand Duchy of Luxembourg, as specified in the notice of meeting. If such day is a legal or bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

Other meetings of Voting Units holders may be held at such places and times as may be specified in the convening notice.

If all Voting Units holders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, general meetings may take place without notice of meeting.

A Voting Units holder may act at any general meeting by giving a written proxy to another person, who need not be a Voting Units holder and who may be a member of the the Board.

Art. 27. Dissolution.

The Company may be dissolved upon the proposal of the General Partner and by an Extraordinary Resolution of the general meeting of the Voting Units holders.

Art. 28. Liquidation.

If the Company is dissolved, the General Partner will assume the functions of liquidator of the Company.

The liquidator will be vested with the broadest powers to liquidate the Company's assets, including liquidation by amicable agreement, to pay possible creditors, and to distribute the remaining assets among the Voting Units holders according to their respective rights as defined in Article 11 above, whether in cash or in securities.

The Auditor and Custodian will continue to exercise their functions until the end of all liquidation transactions.

Art. 29. Disputes - Applicable law - Jurisdiction.

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Company Law and the SICAR Law as such laws have been or may be amended from time to time.

All disputes with respect to the Company which may arise during the existence of the Company or during its liquidation, whether among Voting Units holders or between Voting Units holders and the General Partner or between Voting Units holders and the Custodian, will be governed by Luxembourg law and subject to the jurisdiction of the competent Luxembourg courts.

All legal proceedings relating to disputes arising out of or relating to this document shall be subject to the exclusive jurisdiction of the Courts of the Grand Duchy of Luxembourg."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1.300,-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt et un septembre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote de United in Sports, S.C.A. SICAR, une société en commandite par actions considérée comme société d'investissement en capital à risque, constituée par un acte du notaire Henri Hellinckx du 30 décembre 2005, publié le 24 avril 2006 au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations, numéro 815, existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous la section B numéro 113.862 (la "Société"). Les Statuts de la Société ont été amendés pour la dernière fois suivant un acte du notaire soussignée du 16 février 2009, publié le 6 avril 2009 au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations, numéro 740.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jérémie Houet, résidant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Corinne Petit, résidant professionnellement à Luxembourg, et Monsieur Raymond Thill, résidant professionnellement à Luxembourg, comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Conversion des 3,099 Actions Ordinaires de la Société détenues par Castiglione Holdings Limited en 3,099 Actions de Dirigeant de Catégorie A de la Société;

2. Modification de la gouvernance d'entreprise de la Société, suivant les termes du mémo adressé aux titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote par le Gérant de la Société;

3. Refonte globale des Statuts de la Société; et,

4. Divers.

II. Que les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote présents ou représentés, les mandataires des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote représentés, le nombre d'actions qu'ils détiennent, ainsi que le Gérant et l'Action de Commandité qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les mandataires du Gérant et des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III. Que, conformément à la liste de présence, 6,671,621.724 actions représentant 73,40 % du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée;

IV. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de convertir les 3,099 Actions Ordinaires existantes de la Société détenues par Castiglione Holdings Limited en 3,099 Actions de Dirigeant de Catégorie A de la Société.

Deuxième résolution

Après examen attentif du mémo adressé aux titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote et commenté par le Président du conseil de gérance du Gérant de la Société, l'assemblée générale décide en outre de revoir et clarifier les règles régissant la gouvernance d'entreprise de la Société, et en particulier de modifier les dispositions régissant la composition et le fonctionnement conseil de gérance du Gérant de la Société, la composition et le fonctionnement de son Comité d'Investissement, ainsi que le processus décisionnel d'investissement.

Troisième résolution

Suite à la résolution précédente, et afin d'harmoniser et de refléter la liste des définitions des statuts de la Société avec les définitions du Prospectus mis à jour du 7 juillet 2009, l'assemblée générale décide de procéder à la refonte globale des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

" Art. 1^{er} . Définitions.

Lorsqu'ils sont utilisés dans les présentes, les termes suivants ont la signification ci-dessous:

Loi sur les Conseils	Vise la loi des Etats Unis d'Amérique sur les conseils en investissement (U.S. Investment Advisers Act) de 1940, telle que modifiée.
Véhicule d'Investissement Alternatif	Signifie un véhicule qui peut être constitué par le Gérant pour faciliter, d'un point de vue juridique, fiscal, réglementaire ou de tout autre point de vue, les investissements d'un ou plusieurs Investisseurs et/ou Dirigeants dans la Société; le Gérant peut par conséquent faire en sorte que tout ou partie des Investisseurs et/ou Dirigeants participent à un investissement potentiel via une autre structure d'investissement, et leur imposer d'effectuer des apports en capital pour cet investissement à une société en commandite simple ou à tout autre véhicule qui offrirait une limitation de responsabilité pour les Investisseurs et/ ou les Dirigeants qui y investiraient. Un tel Véhicule d'Investissement Alternatif comportera des conditions comparables de manière générale à celles de la Société et sera géré par le Gérant ou une société affiliée de celui-ci.
Statuts	Vise les statuts constitutifs de la Société, tels que modifiés.
Réviseur d'entreprises agréé	Vise l'entité tenue de réaliser l'audit et d'assurer la mission de contrôle visés à l'article 23.
Parts bénéficiaires	A la signification donnée à l'article 8.
Directoire	Vise le conseil de gérance du Gérant.
Crédit Relais	Signifie tout prêt à une Société en Portefeuille garanti par la Société ou tout financement provisoire procuré par la Société à une Société en Portefeuille.
Jours Ouvrés	Signifie les jours au cours desquels les bureaux des banques sont ouverts pour les opérations courantes au Luxembourg.
Appels en Capital	Signifie les appels successifs effectués par le Gérant demandant à chaque Investisseur et au Dirigeant de payer à la Société un montant correspondant à une partie de l'Engagement en Capital de cet Investisseur et de ce Dirigeant.
Date de l'Appel en Capital	Vise la date d'échéance d'un Appel en capital.
Engagement en Capital	Signifie tout engagement en capital d'un Investisseur ou d'un Dirigeant envers la Société et/ou un Véhicule d'Investissement Parallèle.
Apport en Capital	Signifie les montants apportés à la Société par un titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote selon les dispositions du Prospectus au regard des subséquents Closings.
Levée de Fonds	Vise une levée de fonds par la Société en relation avec un Programme d'Investissements spécifique, qui donne lieu à l'émission d'une classe spécifique d'Unités Ayant le Droit de Vote.
Distributions de Carried Interest	Signifie les Distributions reçues par les Actions de Carried Interest par application des articles 11(c) et(d).
Porteur d'Actions de Carried Interest	Signifie une entité détenue par les Dirigeants détenant des Actions de Carried Interest.
Actions de Carried Interest	Signifie toute Action émise par la Société qui ouvre droit pour son titulaire à des Distributions de Carried Interest.
Président	Vise le Président du Directoire.
Engagement en Capital	Vise un Engagement en Capital pris à la Souscription Initiale du Capital.

de Catégorie A	
Unités Ayant le Droit de Vote de Catégorie A	Viser les Unités Ayant le Droit de Vote émises par la Société relativement à la Souscription Initiale du Capital.
Retour	A la signification donnée à l'Article 12.
Code	Viser le Code des impôts des Etats Unis d'Amérique de 1986 (U.S. Internal Revenue Code of 1986), tel que modifié.
Période d'Engagement	Signifie, en rapport avec une Levée de Fonds spécifique, une période de trois ans suivant le Closing Initial d'une telle Augmentation de Capital.
Société	Viser "UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR".
Loi sur les Sociétés	Viser la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.
Dépositaire	Viser l'entité chargée de l'accomplissement des missions décrites à l'article 22.
Distribution(s)	A la signification donnée à l'Article 11.
Investisseur Eligible	Signifie un investisseur institutionnel, un investisseur professionnel ou un investisseur averti au sens de l'article 2 de la loi SICAR, ou toute autre personne pour qui les conditions de l'article 2 précité ne s'appliquent pas.
EONIA	Signifie le taux effectif au jour le jour calculé comme la moyenne pondérée de toutes les opérations de prêt au jour le jour non garanties sur le marché interbancaire, initiées dans la zone euro par un panel de banques contributrices.
Cas d'Exclusion	Signifie les événements énumérés aux articles 15(1)(a)à(h).
Investissement Existant	Signifie les sociétés qui sont engagées dans des activités liées au sport dans lesquelles un ou plusieurs Dirigeants détiennent des participations et qui ont été divulguées dans le Prospectus.
Résolutions Extraordinaires	Viser les résolutions d'une assemblée des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote qui ont pour effet de modifier les Statuts, et qui doivent être approuvées (i) par un quorum de cinquante pour cent (50%) des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote présents à la première convocation, et s'il n'est pas atteint, toute exigence de quorum disparaît à la seconde convocation, (ii) par au moins deux tiers (2/3) des votes des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote présents ou représentés, et (iii) avec le consentement du Gérant.
Gérant	signifie UNITED IN SPORTS MANAGEMENT S.à r.l., une société constituée conformément aux lois du Luxembourg, ayant un capital social de 12 500 euros, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B113597.
Souscription Initiale du Capital	Signifie l'augmentation du Capital de la Société relative au premier programme d'investissement, dont le closing initial a eu lieu le 25 Avril 2007.
Closing Initial	Signifie, par rapport à toute Levée de Fonds, la première date à laquelle des Engagements en Capital pour une telle Levée de Fonds ont été acceptés par le Gérant.
Comité d'Investissement	Viser le Comité d'Investissement tel que décrit à l'Article 19.
Loi sur les Sociétés d'Investissement	Viser la loi des Etats Unis d'Amérique sur les sociétés d'investissement de 1940 (U.S. Investment Company Act of 1940), telle que modifiée.
Produit de Réalisation des Investissements	A la signification visée à l'Article 10.
Programmes d'Investissement	Signifie le programme d'investissements correspondant à une catégorie d'Unités Ayant le Droit de Vote, et qui est financé par une Levée de Fonds spécifique.
Investisseurs	Viser les investisseurs ayant pris un Engagement en Capital pour des Actions Ordinaires ou des Parts Bénéficiaires.
Valeurs Mobilières Négociables	Signifie les valeurs mobilières qui peuvent être librement négociées et ne font l'objet d'aucune limitation.
Action de Commandité	Signifie l'Action détenue par le Gérant.
Commission de Gestion	Viser la rémunération de la commandite à laquelle le Gérant a droit conformément au Prospectus.
Prospectus	Signifie le Prospectus de placement privé de la Société de juillet 2009, tel que complété ou modifié à tout moment.
Valeur Nette d'Inventaire	A la signification stipulée à l'article 17 des Statuts.
Résolutions Ordinaires	Viser les résolutions, autres que celles ayant pour effet de modifier les Statuts, qui doivent être adoptées par plus de cinquante pour cent (50%) des votes des titulaires

	d'Unités Ayant le Droit de Vote présents ou représentés à l'assemblée en cause, et avec le consentement du Gérant.
Actions Ordinaires	Vise les Actions émises par la Société aux Investisseurs.
Véhicule d'Investissements Parallèles	Vise un véhicule d'investissements constitué par le Gérant pour faciliter, d'un point de vue juridique, fiscal, réglementaire ou de tout autre point de vue, les investissements de certains Investisseurs, dont la structure et les conditions peuvent différer de celles de la Société, mais qui investiront proportionnellement dans des Investissements en Portefeuille dans des conditions similaires en substance à celles de la Société; étant précisé toutefois, que tout Investisseur qui investit via un Véhicule d'Investissement Parallèle doit investir un minimum de 10% de son Engagement en Capital directement auprès de la Société, soit en Actions Ordinaires, soit en Parts Bénéficiaires.
Société en Portefeuille	Signifie une société dans laquelle une participation est prise par la Société et qui exerce ses activités principalement dans le domaine du sport dans le monde entier, y compris notamment la fabrication de vêtements de sport, la technologie et l'équipement sportif, les marques de sport et la distribution et la vente au détail d'articles de sport, les événements sportifs et des droits de diffusion sportifs, les voyages et activités d'extérieur axées sur le sport et les loisirs.
Investissement en Portefeuille	Signifie les investissements en capital ou de nature équivalente effectués par la Société.
Retour Préférentiel	Signifie le retour préférentiel calculé conformément à l'article 11(1)(b) des présents Statuts.
Dirigeants	Vise les Dirigeants identifiés comme tel dans le Prospectus.
Actions de Dirigeant	Vise les Actions émises par la Société pour les Dirigeants.
Registre	Signifie le registre des titulaires d'Actions ou de Parts Bénéficiaires, que le Gérant ou toutes autres personnes désignées à cette fin par la Société sont tenus de tenir conformément aux Articles 6 et 9.
Loi sur les Valeurs Mobilières	Vise la loi des Etats Unis d'Amérique sur les valeurs mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933), telle que modifiée.
Pacte d'Actionnaires	Signifie le pacte entre la Société, le Gérant et les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote, tel qu'amendé de temps en temps.
Actions	Signifie les Actions de Carried Interest, les Actions Ordinaires et les Actions de Dirigeant émises par la Société.
SICAR	Vise une société d'investissement en capital à risque, telle que régie par la loi SICAR.
Loi SICAR	Vise la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR), telle que modifiée.
Contrat de Souscription	Vise le contrat de souscription devant intervenir entre la Société et chaque Investisseur, de même qu'entre la Société et chaque Dirigeant, fixant leurs Engagements en Capital respectifs dans la Société.
Levée de Fonds Ulérieure	Signifie une levée de fonds postérieure à la Souscription Initiale de Capital de la Société, via l'émission d'une classe supplémentaire d'Unités Ayant le Droit de Vote.
Investissements Temporaires	Signifie (i) les documents commerciaux, les obligations gouvernementales, les titres du marché monétaire, les certificats de dépôt et tout autre obligation ou valeur, qui est dans tous les cas exigible au moins dans l'année de l'investissement par la Société, et des fonds du marché monétaire, et (ii) tout crédit relais (ou une partie de celui-ci) qui est refinancé, ou au contraire, remboursé dans un délai de douze (12) mois après la date de la clôture du crédit relais.
Cession	Signifie la cession de la propriété d'Unités Ayant le Droit de Vote par voie de cession, apport, échange, donation ou tout autre moyen (sous réserve des réglementations en vigueur applicables à la transmission par voie de succession).
Date d'Evaluation	Signifie la date à laquelle la Valeur Nette d'Inventaire est calculée conformément aux Statuts.
Unités Ayant le Droit de Vote	Signifie les Actions et les Parts Bénéficiaires émises par la Société.

Art. 2. Dénomination sociale.

Il est constitué par les présentes, entre le Gérant en qualité d'Actionnaire indéfiniment responsable, les Actionnaires à responsabilité limitée et tous ceux qui pourront détenir des Actions ou des Parts Bénéficiaires de la Société, une société ayant la forme de société en commandite par actions (S.C.A.) et considérée comme une SICAR sous la dénomination de UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR qui sera régie par les lois relatives à ce type d'entité, et en particulier la Loi sur les Sociétés, la Loi SICAR, de même que les présents statuts et le Prospectus.

Art. 3. Siège social.

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans la même commune sur simple décision du Gérant

Art. 4. Durée.

La Société est constituée pour une durée indéterminée, sauf cas de liquidation anticipée prévu par l'article 28 des Statuts, étant précisé toutefois que la Société doit à tout moment maintenir (i) au moins un Actionnaire à responsabilité limitée et un Actionnaire indéfiniment responsable, et (ii) au moins un capital social souscrit d'un million d'euros (EUR1,000,000.-).

La durée des Unités Ayant le Droit de Vote de Catégorie A est de huit années suivant le Closing Initial de la Souscription Initiale de Capital. Toutefois, cette durée peut être (i) prorogée d'au plus trois (3) périodes complémentaires d'une (1) année chacune par décision de la majorité des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote de Catégorie A pour permettre la liquidation adéquate du Portefeuille d'investissements relatif à la Souscription Initiale de Capital, ou (ii) réduite par anticipation par décision de la majorité des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote de Catégorie A conformément aux conditions de quorum et de majorité nécessaires pour la modification des Statuts.

Art. 5. Objet social - Objectifs.

L'objet de la Société est le placement de ses fonds disponibles en valeurs représentatives de capital à risque conformément à la définition la plus large permise par l'article 1^{er} de la loi relative à la SICAR.

La Société peut également investir les fonds à sa disposition dans tous autres actifs permis par la Loi relative à la SICAR et conformément à son objet social.

La Société peut garantir des emprunts ou fournir des financements temporaires aux Sociétés en Portefeuille de manière à faciliter les Investissements en Portefeuille.

La Société peut également souscrire des emprunts, y compris notamment, en vue de payer ses dépenses ou de fournir des financements temporaires dans la mesure nécessaire à l'acquisition des Investissements en Portefeuille.

En outre, la Société peut prendre toutes mesures et conclure toutes opérations qui lui semblent nécessaires pour l'exercice et le développement de ses activités, dans toute la mesure permise par la Loi SICAR.

Les objectifs et règles d'investissement sont décrits dans le Prospectus.

Art. 6. Capital social.

Le Capital Social de la Société est variable et égal, à tout moment, à la Valeur Nette d'Inventaire de la Société déterminée conformément à l'Article 17 des présentes.

Le Capital Social minimum, qui doit être atteint dans les douze (12) mois à partir de l'agrément de la Société en qualité de SICAR, conformément à la Loi SICAR, est d'un million d'euros (EUR 1,000,000.-).

Le capital social de la Société est représenté par l'Action de Commandité et par des catégories d'Actions, divisées en sous-catégories d'Actions de Dirigeants, d'Actions de Carried Interest et d'Actions Ordinaires.

L'Action de Commandité est souscrite par le Gérant en qualité d'Actionnaire indéfiniment responsable.

Sous réserve du cinquième alinéa du présent article, le Gérant est autorisé à émettre des Actions correspondant à chaque Engagement en Capital conformément aux stipulations du Contrat de Souscription.

Le Gérant peut émettre différentes catégories d'Actions qui peuvent correspondre à des Programmes d'Investissement spécifiques. En conséquence, chaque catégorie ou, le cas échéant, sous-catégorie, se rapporte à un portefeuille séparé constitué de tous les actifs acquis dans le cadre d'un Programme d'Investissement spécifique ou en découlant directement ou indirectement, de même que de tous les passifs découlant directement ou indirectement de ce Programme d'Investissement

Néanmoins, sauf consentement exprimé par un vote à la majorité de l'assemblée générale des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote de chaque catégorie en circulation, le Gérant ne pourra appeler d'Engagement en Capital par rapport à une Augmentation de Capital ultérieure avant la première de ces deux dates: (i) l'expiration de la Période d'Engagement de chaque Augmentation de Capital en cours ou (ii) la date à laquelle au moins soixante quinze pour cent (75%) des Engagements en Capital pour les Augmentations de Capital en cours ont été apportés, engagés ou réservés pour des frais d'investissement et d'exploitation.

Les fonds résultant de l'émission de toute catégorie ou sous catégorie d'Actions seront investis exclusivement dans un Programme d'Investissement spécifique.

Tous les revenus et toutes les charges non attribués à un Programme d'Investissement seront répartis sur base de l'Apport en Capital entre les différentes catégories d'Actions ou de Parts Bénéficiaires.

En ce qui concerne les relations entre titulaires d'Actions et de Parts Bénéficiaires, chaque Portefeuille d'actifs est investi pour le bénéfice exclusif de la catégorie et, le cas échéant, de la sous-catégorie d'Actions concernée. La Société sera considérée comme une seule et unique entité juridique. Toutefois, entre eux, les titulaires d'une catégorie ou, le cas échéant, d'une sous-catégorie d'Actions et les titulaires de Parts Bénéficiaires seront considérés comme exclusivement responsables des passifs liés au Programme d'Investissement sous-jacent de cette catégorie ou sous-catégorie, sous réserve des lois ou conventions applicables.

Les Actionnaires, à l'exception du titulaire de l'Action de Commandité, disposeront d'un droit préférentiel de souscription en vue de la souscription d'Actions émises lors des Augmentations de Capital ultérieures faites par la Société, tel qu'exposé dans le Prospectus.

Chaque Action donne droit à une voix aux assemblées générales des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote.

Toutes les Actions seront émises sous forme nominative.

Le Gérant peut émettre des fractions d'Actions de chaque catégorie, jusqu'à trois (3) décimales.

La conversion des Actions d'une catégorie vers une autre n'est pas autorisée.

Art. 7. Engagements et Appels en capital.

L'engagement minimum en capital de chaque Investisseur ou Dirigeant est de cinq millions d'euros (EUR 5,000,000.-), étant toutefois précisé que le Gérant se réserve le droit d'accepter les Engagements en Capital de montants moindres à sa seule et entière discrétion.

Les Engagements en Capital peuvent être appelés, au pro rata, au fur et à mesure des besoins, sous réserve d'une notification préalable d'au moins 15 Jours Ouvrés.

La Société peut accepter des Engagements en Capital sous forme (i) d'engagements de souscription d'Actions ou de Parts Bénéficiaires dans la Société, (ii) de contrat de mise à disposition d'emprunt au bénéfice de la Société, et/ou (iii) de souscriptions de parts de Véhicules d'Investissement Parallèles ou de Véhicules d'Investissement Alternatifs, ou de prêts consentis à ceux-ci.

Les sommes apportées par un titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote réduisent le montant de l'Engagement en Capital non financé de l'Investisseur ou du Dirigeant concerné et ne sont en général pas ré-imputées sur le montant de l'Engagement en Capital non financé de l'Investisseur ou du Dirigeant, à moins: (a) que cette somme ne soit apportée par anticipation sur un Investissement en Portefeuille potentiel et que cet Investissement en Portefeuille n'ait pas été réalisé; ou (b) le Gérant décide, à sa seule et entière discrétion, de rembourser cette somme dans les circonstances suivantes: (i) cette somme est apportée en rapport avec un Crédit Relais qui est refinancé ou remboursé de quelque manière que ce soit dans les douze (12) mois, auquel cas le montant qui est refinancé ou remboursé de toute manière est imputé sur les Engagements en Capital non financés; (ii) l'Investissement en Portefeuille est cédé dans les douze (12) mois après que cet Investissement en Portefeuille a été effectué, auquel cas la somme apportée pour les besoins de cet Investissement en Portefeuille sera imputée sur les Engagements en Capital non financés; ou (iii) l'Investissement en Portefeuille est cédé douze (12) mois ou plus suivant la réalisation de cet Investissement de Portefeuille, auquel cas, le montant le moins important entre (A) celui de la somme apportée pour les besoins de cet Investissement en Portefeuille et (B) le montant total des Apports en Capital effectués en rapport avec les Dépenses de la Société, plus amplement décrites dans le Prospectus, sera ré-imputé sur les Engagements en Capital non financés, dans la mesure où il n'est pas encore remboursé.

Art. 8. Parts bénéficiaires.

En parallèle de l'émission de catégories spécifiques d'Actions, le Gérant peut créer différentes catégories de Parts Bénéficiaires correspondant aux Programmes d'Investissement respectifs et qui donneront le même intérêt financier proportionnel que les Actions Ordinaires de la même catégorie d'Actions, et les attribuer aux Investisseurs Eligibles pour les souscrire conformément au Prospectus.

Les fonds résultant de l'émission de toute catégorie de Parts Bénéficiaires seront investis exclusivement dans le Programme d'Investissement correspondant.

Les Parts Bénéficiaires ouvriront droit aux dividendes et au boni de liquidation comme stipulé à l'Article 11.

Les titulaires de Parts Bénéficiaires disposeront d'un droit préférentiel de souscription en vue de la souscription de Parts Bénéficiaires émises lors des Augmentations de Capital ultérieures faites par la Société, tel qu'exposé dans le Prospectus.

Chaque Part Bénéficiaire donne droit à une voix lors des assemblées générales des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote.

Le Gérant peut émettre des fractions de Parts Bénéficiaires de chaque catégorie, jusqu'à trois (3) décimales.

La conversion des Parts Bénéficiaires d'une catégorie vers une autre n'est pas autorisée.

Art. 9. Registre.

Chaque Action de Commandité et chaque Unité Ayant le Droit de Vote sera émise sous forme nominative, au nom du titulaire de cette Unité.

L'inscription du nom du titulaire dans le Registre prouve son droit de propriété sur cette Action ou Part Bénéficiaire.

Toutes les Unités Ayant le Droit de Vote émises par la Société, de même que l'Action de Commandité, doivent être inscrites dans le Registre, qui doit être conservé par le Gérant ou par une entité désignée dans ce but par la Société, sous la responsabilité de cette dernière, et qui doit contenir le nom de chaque titulaire, l'adresse de résidence, du siège social ou du domicile élu de chacun, la nature, le nombre et la ou les catégories d'Unités Ayant le Droit de Vote détenues par chaque titulaire, le montant payé pour chacune de ces Unités Ayant le Droit de Vote et les coordonnées bancaires.

Le montant des Apports en Capital des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote doit également être inscrit dans le Registre, qui doit contenir, en plus des informations listées dans le paragraphe précédent, le montant total effectivement payé par le titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote lors de l'Apport en Capital.

Jusqu'à réception d'une notification contraire par la Société, celle-ci doit considérer les informations contenues dans le Registre comme exactes et à jour, et peut en particulier utiliser les adresses y figurant pour l'envoi des notifications et des avis et les coordonnées bancaires pour effectuer les paiements.

Des certificats d'Unités Ayant le Droit de Vote sous forme standard peuvent être émis à la discrétion du Gérant et seront signés par lui. Cette signature peut être soit manuelle, soit imprimée, soit télécopiée. Si des Certificats d'Unités Ayant le Droit de Vote sont émis et un titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote désire avoir plus d'un certificat pour les Unités Ayant le Droit de Vote qu'il détient, le coût des certificats complémentaires peut lui être facturé.

Art. 10. Produit de réalisation des investissements.

Le Produit de Réalisation des Investissements disponible pour distribution par la Société avant sa dissolution sera constitué par:

(a) tout produit en numéraire de titre de placement reçu par la Société et résultant de la cession des Investissements en Portefeuille, nets des dépenses liées à ces cessions, y compris, sans limitation, tout produit en numéraire de titre de placement reçu par la Société et résultant de l'échange, la reprise, le remboursement, la recapitalisation ou le rachat de ou en relation avec un Investissement en Portefeuille, et

(b) tout dividende en numéraire, intérêt ou autre paiement de toute nature reçu par la Société et résultant des Investissements en Portefeuille (ensemble désigné par "Le produit des investissements").

Le Produit de Réalisation des Investissements n'inclura pas les produits résultant des Investissements Temporaires, dont le montant sera réparti entre les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote, et distribuable entre eux au prorata de leurs Apports en Capital, eu égard aux actifs ou fonds ayant permis ces produits d'Investissements Temporaires.

Lors de la dissolution de la Société, les Distributions peuvent également inclure tous autres actifs de la Société.

Lors de la vente d'un Investissement en Portefeuille, les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote peuvent demander à la Société de racheter (ou la Société rachètera) une fraction au prorata des parts de chaque titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote en fonction des coûts d'acquisition de l'investissement concerné et des parts libérées pour les besoins de cet investissement.

Le Gérant pourra céder certains actifs à sa seule discrétion à un trust de liquidation (ou à toute autre entité qu'il jugera pertinente) pour les besoins de la détention, de la gestion et de la cession ultime ou plus généralement de la disposition de ces actifs (ou toute fraction de ceux-ci) et la distribution des produits nets de ces ventes ou dispositions. Dans ce cas, le Gérant déterminera, lors de la création de ce trust de liquidation (ou de toute autre entité) les conditions, stipulations et pouvoirs de ce trust (ou de l'autre entité), y compris notamment la sélection et les pouvoirs de la ou des personnes agissant en qualité de trustée ou de gestionnaire ou gestionnaires, le paiement ou le remboursement par la Société (ou toute autre entité) des dépenses exposées par ce trustée ou gestionnaire ou ses mandataires, salariés, administrateurs, dirigeants, actionnaires, représentants, experts et conseils, en rapport avec leurs services, et les paiement des honoraires, rémunérations et autres gratifications de toute nature pour ces services.

Art. 11. Distributions.

Les Produits de Réalisation des Investissements relatifs à un Investissement en Portefeuille seront distribués entre les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote de la catégorie correspondant à ce Programme d'Investissement, sur la base de leurs Apports en Capital respectifs.

(1) Dès que cela est raisonnablement possible suite à leur réception par la Société, les Produits de Réalisation des Investissements relatifs à un Investissement en Portefeuille seront répartis entre les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote participant à cet Investissement en Portefeuille, sur la base de leurs Apports en Capital relatifs à cet Investissement en Portefeuille et par rapport à la catégorie particulière d'Actions ou de Parts Bénéficiaires détenues par ce titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote, tel que défini dans les dispositions ci-dessous et dans le Prospectus.

La portion des Produits de Réalisation des Investissements allouable aux Dirigeants en relation avec leurs Actions de Dirigeant leur sera distribuée, et le solde des Produits de Réalisation des Investissements sera distribué à chaque titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote, selon l'ordre de priorité suivant:

(a) premièrement, 100% aux Investisseurs jusqu'à ce que chaque Investisseur ait reçu, en tout, en prenant en compte les Distributions antérieures faites dans le cadre du présent paragraphe (a), un montant total égal à:

(i) ses Apports en Capital attribuables à l'Investissement en Portefeuille donnant lieu à la Distribution;

(ii) ses Apports en Capital attribuables aux autres Investissements en Portefeuille de la Société relatifs au même Programme d'Investissement qui ont été précédemment cédés ou annulés, en tout ou en partie, avant ou lors de cette Distribution; et

(iii) ses Apports en Capital effectués en rapport avec les dépenses de la Société (plus amplement décrits dans le Prospectus) attribuables à l'Investissement en Portefeuille donnant lieu à la Distribution et les Investissements en Portefeuille relatifs au même Programme d'Investissement qui ont été cédés ou annulés, en tout ou en partie, avant ou au moment de cette Distribution;

(b) deuxièmement, 100% aux Investisseurs jusqu'à ce que chaque Investisseur ait reçu, en tout, en prenant en compte toutes les Distributions précédentes, un montant total égal à un taux de rendement interne de huit pour cent (8%) sur les sommes visées aux paragraphes (a)(i) à (a)(iii) ci-dessus, calculé annuellement à partir de la date de chaque Investissement en Portefeuille, dans le cas des paragraphes (a)(i) et (a)(ii) ci-dessus, et à partir de la date d'échéance applicable dans le cas du paragraphe (a)(iii) ci-dessus;

(c) troisièmement, soixante quinze pour cent (75%) aux titulaires des Actions de Carried Interest et vingt cinq pour cent (25%) aux Investisseurs, jusqu'à ce que le titulaire d'Actions de Carried Interest aient reçu un montant distribué cumulé par application du présent paragraphe (c) égal à 25% de la somme des Distributions faites aux Investisseurs par application du paragraphe (b) ci-dessus et aux Investisseurs et au titulaire d'Actions de Carried Interest par application du présent paragraphe (c); et

(d) ensuite, soixante quinze pour cent (75%) aux Investisseurs et vingt cinq pour cent (25%) au titulaire des Actions de Carried Interest.

(2) Distributions de Valeurs Mobilières Négociables.

(a) En Général. Des Distributions de Valeurs Mobilières Négociables peuvent être effectuées aux titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote à la discrétion du Gérant. Des valeurs mobilières non négociables peuvent être distribuées uniquement lors de la liquidation de la Société ou avec l'accord préalable des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote recevant ces valeurs mobilières non négociables.

(b) Considérées comme une Distribution à leur juste valeur. Pour les besoins des distributions de Valeurs Mobilières Négociables aux titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote conformément au présent article 11, la Distribution sera effectuée comme si la Société avait cédé ces Valeurs Mobilières Négociables contre des espèces pour un montant égal à leur juste valeur, déterminée conformément aux stipulations de l'article 11(2)(c) des présentes, et avait procédé à une distribution en numéraire aux titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote.

(c) Détermination de la notion de juste valeur. Dans la mesure où l'évaluation des Valeurs Mobilières et des autres actifs et passifs est requise dans le cadre des Statuts, cette évaluation se fera à leur juste valeur telle que déterminée de bonne foi par le Gérant. Sauf exigence légale contraire, aucune valeur ne sera attribuée aux actifs incorporels de la Société lors de la détermination de la valeur de la participation de tout titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote ou lors de tout décompte entre les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote.

Les critères suivants seront utilisés pour la détermination de la juste valeur des valeurs mobilières et des autres actifs de la Société:

(i) Valeurs Mobilières Négociables:

(A) Lorsqu'elles sont négociées sur une (1) ou plusieurs bourses de valeurs ou sur le Nasdaq National Market System, la valeur sera réputée être la moyenne du cours de clôture des valeurs mobilières sur lesdits bourse(s) ou système pendant les cinq (5) jours de bourse jusqu'à la Date d'Evaluation, étant précisé, toutefois, que suivant cette Date d'Evaluation, le Gérant recalculera la juste valeur des Valeurs Mobilières Négociables à partir de la moyenne des cours de clôture sur lesdits bourse(s) ou système (I) pendant les cinq (5) jours de bourse précédant la Date d'Evaluation; (II) à la Date d'Evaluation; et (III) pendant les cinq (5) jours de bourse suivant la Date d'Evaluation, et toute modification de la juste valeur des Valeurs Mobilières Négociables sera appliquée à la Distribution suivante des Produits d'investissements.

(B) Lorsqu'elles sont régulièrement négociées sur le marché de gré à gré (autre que le Nasdaq National Market System), la valeur sera réputée être la moyenne des prix proposés à la clôture pour ces valeurs mobilières au cours des cinq (5) Jours Ouvrés jusqu'à la Date d'Evaluation; étant précisé toutefois que suivant cette évaluation, le Gérant recalculera la juste valeur des Valeurs Mobilières Négociables à partir de la moyenne du cours de clôture des valeurs mobilières sur lesdits bourse(s) ou système (I) pendant les cinq (5) jours de bourse précédant la Date d'Evaluation; (II) à la Date d'Evaluation; et (III) pendant les cinq (5) jours de bourse suivant la Date d'Evaluation, et toute modification de la juste valeur de ces Valeurs Mobilières Négociables sera appliquée à la Distribution suivante des Produits d'investissements.

(C) En cas d'absence de marché public, la valeur sera considérée être la juste valeur, telle que déterminé par le Gérant, prenant en compte le prix d'acquisition des valeurs mobilières, les évolutions relatives à l'Investissement en Portefeuille ultérieures à l'acquisition de ces valeurs mobilières, toutes les informations et les prévisions financières relatives à l'Investissement en Portefeuille fournies au Gérant, et tous autres facteurs jugés pertinents par le Gérant.

(ii) Un ajustement nécessaire peut être effectué pour prendre en compte toute prime de contrôle liée aux valeurs mobilières.

(iii) Tous les autres actifs de la Société seront évalués à leur valeur vénale à la Date d'Evaluation telle que raisonnablement déterminée par le Gérant.

Si le Gérant considère de bonne foi qu'en raison de circonstances particulières, les méthodes d'évaluation stipulées à l'article 11(b)(c)(iii) ne permettent pas d'aboutir à la juste valeur d'une valeur mobilière ou de tout autre actif de la Société, il peut effectuer tous ajustements ou utiliser toute autre méthode d'évaluation qu'il jugera pertinente.

(d) Consentement à l'évaluation. Après toute évaluation par le Gérant conformément à l'article 11(2)(c) des présentes (autre que l'article 11(2)(c)(i)(A) et l'article 11(2)(c)(i)(B) pour les besoins de la réalisation de Distributions de valeurs mobilières aux titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote, le Gérant adressera au Comité d'Investissement une note écrite contenant les précisions raisonnables sur l'évaluation des valeurs mobilières (ou des actifs ou passifs) pour lesquels le

calcul a été effectué, et le Comité d'Investissement disposera de dix (10) Jours Ouvrés après la transmission de cette note pour faire connaître par écrit toute objection à l'évaluation proposée, et, en cas d'objection, le Comité d'Investissement devra en conséquence en indiquer brièvement les raisons. Si le Comité d'Investissement ne formule aucune objection par écrit dans les dix (10) Jours Ouvrés, il sera réputé avoir approuvé l'évaluation proposée. Dans les dix (10) Jours Ouvrés suivant la réception d'une objection écrite, le Gérant devra soit soumettre une nouvelle évaluation à la place de l'évaluation contestée ou demander une réunion du Comité d'Investissement pour discuter d'une évaluation satisfaisant toutes les parties. Si à l'issue d'une période complémentaire de dix (10) Jours ouvrables, aucune nouvelle évaluation n'a été convenue entre le Gérant et le Comité d'Investissement, le Gérant, aux frais de la Société, soumettra le litige entre le Gérant et le Comité d'Investissement à une banque d'investissement ou une société d'évaluation choisie par le Gérant et ayant reçu l'acceptation du Comité d'Investissement (cette acceptation ne pouvant être refusée sans raison) pour l'élaboration d'une solution le plus rapidement possible. La détermination de l'évaluation de la banque d'investissement ou de la société d'évaluation sera finale et incontestable et liera les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote.

(e) Distribution de Numéraire et de Valeurs Mobilières Négociables. Sous réserve de l'article 11 (2)(f) des présentes, les Distributions constituées à la fois de numéraire et de Valeurs Mobilières Négociables seront effectuées (i) par la Société et tout Véhicule d'Investissement Parallèle et/ou Véhicule d'Investissement Alternatif et (ii) à chaque titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote et Actionnaire à responsabilité limitée et/ou membre de tout Véhicule d'Investissement Parallèle et/ou Véhicule d'Investissement Alternatif recevant cette Distribution, dans les mêmes proportions de numéraire et de Valeurs Mobilières Négociables, dans la plus large mesure possible.

(f) Choix de recevoir du Numéraire au lieu de Valeurs Mobilières Négociables. Eu égard à toute Distribution de Valeurs Mobilières Négociables, le Gérant devra notifier dans les dix (10) Jours Ouvrés à chaque titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote cette Distribution, cette notification devant indiquer la date à laquelle le Gérant a choisi d'effectuer cette Distribution et devra offrir à chaque titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote le droit de recevoir cette Distribution sous forme de produits de la cession des Valeurs mobilières qui auraient été autrement distribuées à ce titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote. Un titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote recevra cette distribution de Valeurs Mobilières Négociables sous la forme des produits de la cession des Valeurs mobilière négociables si ce titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote (un "Actionnaire Optant") répond par écrit à cette notification dans les cinq (5) Jours Ouvrés suivant la réception de la première notification, étant précisé, néanmoins, que ce Actionnaire devra accepter par écrit qu'il considère ces Valeurs Mobilières Négociables comme ayant été cédés par l'Actionnaire Optant et non par la Société. Tout titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote (un "Actionnaire n'Optant Pas") qui ne répond pas à cette notification écrite dans les cinq (5) Jours Ouvrés suivant la réception recevra la Distribution en nature. Dans le cas d'un Actionnaire Optant, le Gérant devra, concomitamment à la Distribution des Valeurs Mobilières Négociables à des Actionnaires n'Optant Pas, distinguer, pour le seul bénéfice des Actionnaires Optant, les Valeurs Mobilières Négociables autrement distribuables aux Actionnaires Optant des autres actifs de la Société. Le Gérant devra essayer de vendre les Valeurs Mobilières Négociables dans un délai raisonnable et au meilleur prix possible, en qualité de mandataire des Actionnaires Optant, et devra distribuer les produits correspondants, déduction faite de tous frais engagés par le Gérant pour les besoins de la cession et de la Distribution aux Actionnaires Optant, au prorata du nombre de parts par rapport aux Valeurs Mobilières Négociables qui auraient été autrement distribuées à ces Actionnaires Optant. Pour les besoins des présents Statuts, la Société sera réputée avoir distribué toutes les Valeurs Mobilières Négociables aux Actionnaires Optant en nature à la valeur de ces Valeurs Mobilières Négociables, déterminée conformément aux Articles 11 (2)(b) et 11(2)(c) des présentes. Le Gérant ne supportera aucune responsabilité en cas de non atteinte d'un produit de cession supérieur ou égal à la valeur des Valeurs Mobilières Négociables déterminée conformément aux Articles 11 (2) (b) et 11 (2) (c) des présentes.

(g) Autres Conditions et Restrictions. Les Valeurs Mobilières Négociables distribuées en nature seront soumises aux conditions et restrictions que le Gérant, à sa seule discrétion, déterminera comme étant requises par la loi ou pertinentes. Lorsque des catégories de valeurs mobilières sont distribuées en nature (avec ou sans numéraire), chaque titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote percevra une fraction au prorata de chaque catégorie de valeurs mobilières distribuées en nature et en numéraire (en cas de Distribution de numéraire); étant précisé toutefois, que si un titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote reçoit un nombre de valeurs mobilières qui serait supérieur à ce que ce titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote peut détenir ou contrôler licitement, dès réception d'une notification à cet effet adressée par le titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote, le Gérant devra, à sa seule discrétion, modifier la méthode de Distribution, de manière à éviter le dépassement du seuil de détention ou de contrôle.

Art. 12. Retour.

Lors de la dissolution d'un Programme d'Investissement, le Porteur d'Actions de Carried Interest de la Catégorie appropriée devra restituer des fonds à la Société dans la mesure où un tel Porteur d'Actions de Carried Interest a reçu des Distributions cumulées supérieures aux montants qui lui sont normalement distribuables par application de la formule de l'Article 11 ci-dessus (à l'exclusion de tous montants précédemment restitués à la Société par un tel Porteur d'Actions de Carried Interest en rapport avec ses Actions de Carried Interest par application du présent article 12), de manière globale et couvrant toutes les opérations du Programme d'Investissement concerné.

En aucun cas un Porteur d'Actions de Carried Interest ne devra restituer plus que le montant cumulé des Distributions reçues par lui sous forme de Distributions de Carried Interest pour un tel Programme d'Investissement, sur une base après impôts.

Chaque Porteur d'Actions de Carried Interest accordera une garantie à la Société aux termes de laquelle il devra garantir une fraction correspondant au pourcentage de sa participation de toute obligation de restitution aux termes du présent article 12 conformément aux termes et sous réserve des conditions de la garantie.

Art. 13. Restitutions.

(a) Le Gérant peut demander à chaque Investisseur ou Dirigeant participant à une Augmentation de Capital donnée de restituer des distributions faites à ces Investisseurs ou Dirigeants en vue de satisfaire à leurs obligations d'indemnisation en proportion des Unités Ayant le Droit de Vote dont ils sont titulaires concernant le Programme d'Investissement lié, étant précisé toutefois, que si cette obligation de restituer des distributions par application de l'article 13 intervient après la date de la décision de restitution, le montant des distributions qu'un Investisseur ou Dirigeant peut être tenu de restituer par application de l'article 13 pour satisfaire à son obligation d'indemnisation au prorata sera réduite du montant que cet Investisseur ou Dirigeant aurait reçu dans le cadre de ce Programme d'Investissement par application de l'article 12 des présentes si la date de la décision de restitution était intervenue juste après la restitution des distributions par application de l'article 13 (calculé sans prendre en compte la présente clause).

(b) L'obligation d'un Investisseur et/ou d'un Dirigeant de restituer des distributions par application du présent article 13 survivra à la dissolution de la Société et est soumise aux limitations suivantes:

(i) Aucun Investisseur ou Dirigeant ne sera tenu de restituer tout ou partie d'une distribution lorsque cette restitution, avec toutes les restitutions antérieures de distributions, dépasserait trente pour cent (30%) de l'Engagement en Capital de cet Investisseur ou Dirigeant; et

(ii) L'obligation de restituer une distribution cessera au troisième anniversaire de la date de dissolution de la Société, étant précisé toutefois que, si à la date de ce troisième anniversaire, il existe des actions judiciaires, des procès ou des procédures engagées par ou devant un tribunal, un arbitre, tout organisme public ou autre agence, ou s'il existe tout autre passif (éventuel ou avéré) ou réclamation alors en cours, le Gérant devra le notifier à chaque Investisseur ou Dirigeant (cette notification devant comprendre une brève description de cette procédure (et des responsabilités encourues dans le cadre de cette procédure) ou des passifs et réclamations) et l'obligation de chaque Investisseur ou Dirigeant de restituer des dividendes pour satisfaire aux obligations d'indemnisation de la Société survivra au titre de chaque procédure, responsabilité ou réclamation décrite dans la notification (ou toute procédure, responsabilité ou réclamation liée reposant sur les mêmes réclamations ou des réclamations similaires) jusqu'à la date à laquelle cette procédure, responsabilité ou réclamation sera définitivement résolue et éteinte.

Art. 14. Manquement d'un investisseur ou Dirigeant.

a) Si un Investisseur ou un Dirigeant ne paye pas intégralement un montant dû au titre d'un Appel en Capital dans les quinze (15) jours suivant la date de cet Appel en Capital, cet Investisseur ou ce Dirigeant est considéré comme ayant commis un manquement.

Les intérêts courront automatiquement, sans qu'aucune formalité ne soit nécessaire, sur toute somme impayée à partir de la Date de l'Appel en Capital à un taux correspondant à l'EONIA publié à la Date de l'Appel en Capital, plus cinq cent (500) points de base, ou à un taux équivalent remplaçant l'EONIA, plus cinq cent (500) points de base, calculés annuellement, sans préjudice des droits du Gérant d'utiliser au nom de la Société tous les recours disponibles à l'encontre de l'Investisseur ou du Dirigeant considéré comme ayant commis un manquement.

Le Gérant adressera une notification à l'Investisseur ou au Dirigeant défaillant par tous moyens écrits pertinents (courrier électronique, lettre recommandée, avec avis de réception, ou télécopie), pour déclarer le manquement à l'obligation de payer.

Si le manquement persiste pendant plus de quinze (15) jours suivant la notification du manquement par le Gérant, les droits de vote de l'Investisseur ou du Dirigeant défaillant seront automatiquement suspendus par le Gérant eu égard aux Unités Ayant le Droit de Vote pour lesquels l'Investisseur ou le Dirigeant défaillant est en manquement, sans notification supplémentaire et jusqu'à ce qu'il ait remédié au manquement.

L'Investisseur ou le Dirigeant défaillant ne recevra de Distribution d'aucune nature eu égard aux Unités Ayant le Droit de Vote pour lesquelles il est en manquement, jusqu'à ce qu'il ait remédié au manquement.

Si la Société effectue une distribution avant la date à laquelle l'Investisseur ou le Dirigeant défaillant a remédié au manquement, ses droits dans cette Distribution seront répartis entre les autres Investisseurs ou Dirigeants conformément à l'ordre de priorité des Distributions décrit à l'Article 10 des présents Statuts.

Si le manquement cesse, c'est à dire, si l'Investisseur ou le Dirigeant en situation de manquement paye le capital et les intérêts dus, dans les trente (30) jours suivant la notification du manquement par le Gérant, l'Investisseur ou le Dirigeant défaillant recouvrira ses droits à toutes Distributions faites après la date à laquelle le manquement a effectivement cessé. Toutefois, l'Investisseur ou le Dirigeant défaillant ne pourra demander le paiement de toute somme distribuée entre la date de l'Appel en Capital et la date à laquelle le manquement a effectivement cessé.

b) Si le manquement persiste au-delà de cette période de trente (30) jours, le Gérant peut décider soit d'engager une action judiciaire à l'encontre de l'Investisseur ou du Dirigeant défaillant en vue du recouvrement de la somme due à la Société, soit de faire racheter par la Société, conformément aux stipulations ci-dessous, les Unités Ayant le Droit de Vote par rapport auxquelles l'Investisseur ou le Dirigeant a commis un manquement.

Le prix de rachat correspondra à la plus faible des valeurs suivantes:

- cinquante (50) % de la somme effectivement payée à la Société par l'Investisseur ou le Dirigeant défaillant pour les Unités Ayant le Droit de Vote par rapport auxquelles il a commis un manquement, à la date de ce manquement, déduction faite des intérêts échus tels que stipulés ci-dessus,

- cinquante (50) % de la Valeur Nette d'Inventaire des Unités Ayant le Droit de Vote par rapport auxquelles l'Investisseur ou le Dirigeant a commis un manquement, déduction faite des intérêts échus tels que stipulés ci-dessus. La Valeur Nette d'Inventaire utilisée sera la Valeur Nette d'Inventaire calculée soit à la date la plus proche de la date de l'Appel de Capital pour lequel l'Investisseur ou le Dirigeant est en manquement, ou la date la plus proche de la date de cession, au choix du Gérant.

Déduction faite de tous frais raisonnablement engagés par le Gérant en conséquence du manquement de l'Investisseur ou du Dirigeant.

A partir de l'exécution de ce rachat, l'Investisseur ou le Dirigeant défaillant n'est plus tenu de payer le solde de l'Engagement en Capital qui n'a pas été versé.

Il est alors rayé du Registre et le Gérant inscrit la cession des Unités Ayant le Droit de Vote en faveur de la Société en vue de les annuler.

c) Le solde qui reste dû par l'Investisseur ou le Dirigeant défaillant est crédité sur toute Distribution à laquelle il a droit relativement aux Unités Ayant le Droit de Vote pour lesquelles il a commis un manquement.

Tout solde dû par l'Investisseur ou le Dirigeant défaillant, de même que tous dommages subis par tout autre titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote ou le Gérant en conséquence du manquement, peut faire l'objet d'un recours devant les tribunaux, et l'Investisseur ou le Dirigeant défaillant reste seul responsable des dépenses engagées ou des dommages de toute nature raisonnablement subis par la Société en relation avec ce manquement.

Art. 15. Retrait obligatoire.

(1) La Société peut imposer le rachat des Unités Ayant le Droit de Vote si le maintien de la participation d'un Investisseur ou d'un Dirigeant dans la Société:

(a) pourrait avoir pour conséquence la violation de la Loi sur les valeurs mobilières ou de toute autre loi d'Etat ou d'une loi étrangère par la Société,

(b) pourrait contraindre la Société à avoir le statut de société d'investissement par application de la Loi sur les Sociétés d'Investissement ou par application de toute autre loi nationale ou étrangère comparable,

(c) pourrait contraindre la Société, tout Dirigeant, le Gérant ou toute société affiliée de celui-ci à avoir le statut de conseil en investissement par application de la Loi sur les Conseils ou de toute autre loi nationale ou étrangère comparable,

(d) pourrait entraîner la perte par la Société du statut de société de personne pour les besoins de l'imposition par les services fédéraux des Etats-Unis d'Amérique,

(e) pourrait avoir pour conséquence la violation de toute loi ou de tout règlement par la Société, tout Dirigeant, le Gérant, leurs dirigeants, administrateurs, salariés, actionnaires, gérants ou membres respectifs,

(f) pourrait avoir pour conséquence l'acquisition par la Société de la qualité de "société de personnes faisant appel public à l'épargne" ("publicly traded partnership") tel que ce terme est défini dans le Code à l'article 7704(b);

(g) pourrait avoir un impact négatif significatif sur la Société, ses sociétés affiliées ou toute Société en Portefeuille, ou

(h) pourrait raisonnablement provoquer le manquement significatif à toute loi ou à tout règlement applicable à toute Société en Portefeuille, à la Société ou l'une de ses sociétés affiliées,

Le Gérant notifiera à cet Investisseur ou Dirigeant tout événement de ce type par tout moyen écrit approprié (courrier électronique, lettre recommandée, éventuellement avec avis de réception, ou télécopie).

S'il n'est pas remédié au Cas d'Exclusion dans les trente (30) jours suivant la notification, le Gérant peut faire racheter par la Société, conformément aux stipulations ci-dessous, les Unités Ayant le Droit de Vote par rapport auxquelles l'Investisseur ou le Dirigeant a commis un manquement.

Le prix de rachat pour ces Unités Ayant le Droit de Vote sera égal à leur Valeur Nette d'Inventaire, établie à la date la plus proche du rachat.

A partir de l'exécution de ce rachat, l'Investisseur ou le Dirigeant n'est plus tenu de payer le solde de l'Engagement en Capital qui n'a pas été versé.

L'Investisseur ou le Dirigeant est alors rayé du Registre et le Gérant inscrit la cession des Unités Ayant le Droit de Vote en faveur de la Société en vue de les annuler.

(2) Les Unités Ayant le Droit de Vote peuvent être obligatoirement rachetées par la Société, si leur titulaire cesse ou s'avère ne plus être un Investisseur Eligible.

Le Gérant notifiera à ce titulaire par tous moyens écrits appropriés (courrier électronique, lettre recommandée, éventuellement avec avis de réception, ou télécopie) l'absence ou la perte du statut d'Investisseur Eligible. Si ce titulaire ne retrouve pas son statut d'Investisseur Eligible dans les trente (30) jours suivant la notification, le Gérant peut racheter les Unités Ayant le Droit de Vote de ce dernier conformément aux stipulations ci-dessous.

Le prix de rachat de ces Unités Ayant le Droit de Vote sera égal à leur Valeur Nette d'Inventaire, établie à la date la plus proche du rachat.

A partir de l'exécution de ce rachat, le titulaire des Unités Ayant le Droit de Vote n'est plus tenu de payer le solde de l'Engagement en Capital qui n'a pas été versé.

Il est alors rayé du Registre et le Gérant inscrit la cession des Unités Ayant le Droit de Vote en faveur de la Société en vue de les annuler.

Art. 16. Transfert de propriété des unités ayant le droit de vote.

Les cessions d'Unités Ayant le Droit de Vote seront effectuées au moyen d'une déclaration de cession inscrite dans le Registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants autorisés, et conformément aux règles applicables aux cessions de créances contenues dans l'article 1690 du code civil luxembourgeois. La Société peut accepter d'inscrire une Cession dans le Registre sur la base d'une correspondance ou d'autres documents contenant l'accord intervenu entre le cédant et le cessionnaire.

Les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote ne peuvent vendre, céder, transférer, nantir ou consentir des sûretés sur une fraction des Unités Ayant le Droit de Vote, le cas échéant, à un Investisseur Eligible, qu'à la condition que celui-ci ait reçu l'agrément préalable et écrit du Gérant, qui ne pourra être refusé sans raison.

Tout Transfert ou toute cession d'Unités Ayant le Droit de Vote est soumis à la condition que l'Investisseur Eligible accepte par écrit, sans aucune réserve, préalablement au Transfert ou à la cession, toutes les obligations existantes du cédant au titre de tout contrat de souscription ou de tout Pacte d'Actionnaires conclu par le cédant.

Le Gérant peut refuser, à sa seule discrétion, d'inscrire dans le Registre une cession, un nantissement ou une sûreté sur des Unités Ayant le Droit de Vote qui n'a pas été approuvé par le Gérant.

Art. 17. Evaluation des actifs de la société.

La Valeur Nette d'Inventaire de la Société et de chaque catégorie d'Unités Ayant le Droit de Vote sera calculée par la Société en euros au 31 décembre de chaque année et à toutes autres dates choisies à tout moment par le Gérant.

Le Gérant calculera la Valeur Nette d'Inventaire par catégorie d'Unités Ayant le Droit de Vote comme suit: chaque catégorie participe à la Société en fonction du Portefeuille et des droits à Distribution attribuables à chaque catégorie d'Unités Ayant le Droit de Vote. La valeur totale du Portefeuille et des droits à Distribution attribuables à chaque catégorie particulière à une Date d'Evaluation donnée, ajustée des passifs relatifs à cette Catégorie d'Unités Ayant le Droit de Vote à cette Date d'Evaluation correspond à la Valeur Nette d'Inventaire attribuable à cette catégorie d'Unités Ayant le Droit de Vote à la Date d'Evaluation. La Valeur Nette d'Inventaire par Unité Ayant le Droit de Vote de cette catégorie à une Date d'Evaluation est déterminée sur la base de l'Apport en Capital a du proportion de chaque Action et/ou Part Bénéficiaire de cette catégorie.

La Valeur Nette d'Inventaire de la Société est équivalente à la différence entre la valeur de ses actifs bruts et de ses passifs.

Les actifs de la Société sont évalués sur la base des ventes prévues estimées de bonne foi. Cette valeur sera calculée comme suit:

(1) Les investissements en capital à risque seront évalués selon les principes suivants:

- L'évaluation est basée sur les principes de l'Association européenne de capital à risque (European Venture Capital Association, ou EVCA) et est menée avec prudence et de bonne foi.

- En particulier, les investissements dans des sociétés réalisés dans les douze (12) mois précédant la Date d'Evaluation seront évalués à leur coût d'acquisition, à moins que le Gérant ne considère qu'il existe une détérioration significative de la situation financière de la société dans laquelle la Société a investi.

- Lorsqu'une opération significative et similaire a pris place à des conditions normales de marché, cette opération peut servir de base pour l'évaluation. Entre autres, les informations suivantes peuvent être utilisées:

- Procédures pour la vente partielle d'un investissement
- Informations commerciales et évolution générale des Sociétés en Portefeuille
- Sociétés comparables cotées

(2) la valeur du numéraire disponible ou en dépôt, des factures, acomptes et créances, charges constatées d'avance, dividendes en numéraire et intérêts déclarés ou échus comme indiqué ci-dessus, mais non encore perçus seront comptabilisés pour la totalité de leur montant, à moins qu'il soit peu probable qu'il soit perçu en totalité, auquel cas sa valeur sera déterminé en appliquant une décote jugée pertinente par le Gérant dans ce cas particulier pour tenir compte de sa vraie valeur;

(3) toute valeur mobilière cessible et titre négocié ou coté sur une bourse de valeurs ou tout autre marché organisé sera évalué sur la base du dernier cours connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif, auquel cas la valeur de cet actif sera calculée sur la base de son produit de vente estimé de bonne foi par le Gérant;

(4) tout instrument de couverture (y compris, sans limitation, les options, les ventes à découvert et autres instruments similaires ou investissements prévus pour réduire le risque de variation de prix défavorable d'un titre par compensation de positions prises dans des titres liés) sera évalué à sa juste valeur telle que déterminée à la date de communication des informations.

Le Gérant, à sa seule discrétion, peut permettre l'utilisation d'autres méthodes d'évaluation s'il considère qu'elles reflètent mieux la juste valeur des actifs de la Société.

La valeur des actifs et des passifs non exprimés en euros sera convertie en euros au dernier taux indiqué par une banque de premier rang. Si ce taux n'est pas disponible, le taux de change sera arrêté de bonne foi par le Gérant.

Attribution des actifs de la Société

Eu égard à tout Programme d'Investissement, des groupes spécifiques seront formés au sein des comptes de la Société comme suit:

a) les produits devant être reçus d'Unités Ayant le Droit de Vote de catégories différentes, ou, le cas échéant, de sous-catégories différentes (selon leur affectation à un Programme d'Investissement) seront attribués au groupe formé pour le Programme d'Investissement spécifique dans les livres de la Société et, le cas échéant, des actifs, passifs, revenus et charges attribuables attribués au groupe concerné, sous réserve des stipulations suivantes du présent article;

b) lorsqu'un actif résulte d'un autre actif, ce second actif sera attribué au même groupe que l'actif dont il résulte dans les livres de la Société et à chaque réévaluation d'un actif, l'augmentation ou la diminution en valeur aura un impact le groupe correspondant;

c) lorsque la Société encourt un passif en raison d'un actif rattaché à un groupe spécifique ou à une action engagée en rapport avec un actif rattaché à un groupe spécifique, ce passif sera attribué au groupe concerné, étant précisé que tous les passifs, quelle que soit le groupe auquel ils se rattachent, engagent la Société en général;

d) lorsqu'un actif ou un passif de la Société ne peut être attribué à un groupe spécifique, cet actif ou ce passif sera attribué à tous les groupes au prorata de leur Valeur Nette d'Inventaire respective.

Les actifs et les passifs non encore rattachés à un Programme d'Investissement spécifique seront comptabilisés séparément.

Suspension temporaire du Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire

Par application des Statuts, le Gérant peut suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire pendant:

a) l'existence d'un état des affaires qui constitue une urgence rendant impossible la cession ou l'évaluation pertinente d'une partie significative des actifs détenus par la Société;

b) une interruption survenue eu égard à l'information normalement utilisée pour déterminer le prix ou la valeur des investissements ou le prix de cotation ou de marché; ou

c) le délai pendant lequel l'une des bourses de valeurs principales, sur laquelle une part significative des investissements de la Société est cotée ou négociée, est fermée autrement que pour des congés ordinaires, ou pendant lequel les opérations sont limitées ou suspendues.

Art. 18. Gestion.

18.1. Généralités

La Société est gérée par le Gérant. Le Gérant est désigné pour la durée de la Société.

En cas d'incapacité juridique, de liquidation ou de toute autre situation permanente interdisant au Gérant d'agir en qualité de gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, à la condition qu'un administrateur, qui peut ne pas être un titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote, soit désigné par l'assemblée générale des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote pour effectuer les actes urgents ou d'administration courante, jusqu'à la tenue d'une assemblée générale des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote pour désigner un successeur au Gérant, que cet administrateur devra convoquer dans les quinze (15) jours suivant sa désignation.

Lors de cette assemblée générale, les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote pourront désigner un nouveau gérant par une résolution des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote adoptée selon les règles applicables aux modifications statutaires. A défaut d'une telle désignation, la Société sera dissoute et liquidée.

La désignation d'un nouveau gérant ne sera pas soumise à l'approbation du Gérant.

18.2. Pouvoirs du Gérant

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition dans le cadre de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote peuvent être exercés par le Gérant.

Toute décision d'acquérir un Investissement Existant sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote statuant dans les conditions des Résolutions Ordinaires, tout Dirigeant détenant un intérêt dans l'Investissement Existant pertinent ne participant pas au vote.

Le Gérant peut désigner des conseils en investissements et des gérants, de même que tous mandataires de gestion ou administratifs. Le Gérant peut conclure des contrats avec toutes personnes ou sociétés pour la prestation de leurs services, la délégation de pouvoirs à ces personnes, et la détermination de leur rémunération supportée par la Société.

Le Gérant a droit à une Commission de Gestion, tels que décrite dans le Prospectus, en considération de sa gestion des affaires de la Société.

Art. 19. Comité d'investissement.

Le Gérant pourra créer un comité d'investissement (le "Comité d'Investissement") constitué (i) du Président, (ii) d'un représentant de l'Investisseur ayant effectué le plus important Engagement en Capital à chaque Levée de Fonds, et (iii) d'un membre indépendant ayant des compétences d'expert et des contacts dans le domaine de l'industrie du sport, de l'investissement en capital à risque, de la finance et de la comptabilité, ainsi que des athlètes de renommée mondiale ayant le sens des affaires.

Les membres du Comité d'Investissement seront nommés et révoqués par le Gérant.

Comme décrit plus précisément dans le Prospectus, le Gérant devra obtenir l'accord préalable du Comité d'Investissement avant d'effectuer un investissement ou un désinvestissement.

Le Comité d'Investissement pourra également être consulté et conseiller le Gérant, concernant l'accord sur certains sujets, tels que des Crédits-Relais, l'évaluation de valeurs mobilières et autres actifs en lien avec des distributions en nature, et tout autre sujet que le Directoire pourra présenter au Comité d'Investissement.

Art. 20. Conflit d'intérêts.

Le Gérant cherchera à éviter les conflits d'intérêts entre la Société et les autres fonds que le Gérant gère, et les membres du Directoire seront responsables pour résoudre tout conflit qui pourrait survenir, de la manière qu'ils considéreront comme équitable.

Art. 21. Responsabilité.

Le Gérant est responsable de tous les passifs non couverts par les actifs de la Société.

Toutefois, le Gérant ne sera pas responsable des Apports en Capital des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote qui n'ont pas été distribués dans la mesure où les types d'investissements effectués par la Société ne permettent pas à celle-ci de garantir qu'elle atteindra un rendement ou un certain niveau de rendement.

Les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote ne peuvent agir au nom de la Société en aucun cas et à quelque titre que ce soit autrement que par l'exercice de leurs droits de titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote lors des assemblées générales et ne seront responsables que dans la limite de leurs apports à la Société.

Les membres du Directoire, les membres du Comité d'Investissement, les membres de l'Equipe de Gestion et chacune de leurs sociétés affiliées, chaque administrateur, dirigeant, salarié, Actionnaire, associé, membre, mandataire ou consultant de celles-ci et tout administrateur ou dirigeant de toute Société en Portefeuille qui exerce ou a exercé ses fonctions à la demande du Gérant (chacun étant désigné une "Partie Indemnisée") ne seront pas responsables vis-à-vis de la Société pour tout acte ou toute omission de l'un d'eux, sauf si cet acte ou cette omission résulte de la fraude, de la faute grave ou intentionnelle ou de la négligence grossière de la Partie Indemnisée, telle qu'elle sera déterminée par un tribunal compétent après épuisement de tous recours. La Société indemniserà et réparera tout dommage subi par une Partie Indemnisée à raison de tous recours, responsabilités, frais et dépenses, y compris les frais d'avocat, découlant de, ou liés à toute action ou omission de la Partie Indemnisée en rapport avec la Société, sauf si cet acte ou cette omission résulte de la fraude, de la faute grave ou intentionnelle ou de la négligence grossière de la Partie Indemnisée.

Art. 22. Le dépositaire.

La Société conclura un contrat de dépôt avec le Dépositaire satisfaisant aux exigences de la Loi SICAR.

Les valeurs mobilières, le numéraire et les autres actifs autorisés de la Société seront détenus en dépôt par ou au nom du Dépositaire, qui respectera les obligations et missions prévues par la Loi SICAR.

Si le Dépositaire décide de démissionner de ses fonctions, le Gérant devra s'employer à trouver un nouveau dépositaire dans les deux (2) mois suivant la date d'effet de cette démission. Jusqu'au remplacement du Dépositaire, qui doit intervenir dans le délai de deux (2) mois, celui-ci doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les intérêts des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote de la Société.

Le Gérant peut révoquer le Dépositaire mais uniquement à la condition qu'un nouveau dépositaire ait été nommé en remplacement.

La mission du Dépositaire cessera en cas de survenance des événements suivants:

a) si le Dépositaire a démissionné volontairement, ou a été révoqué par la Société; jusqu'à son remplacement, qui doit intervenir dans les deux (2) mois, le Dépositaire doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les intérêts des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote de la Société;

b) si le Dépositaire ou la Société est mis en faillite, a entamé des négociations avec ses créanciers, a obtenu une suspension des paiements, a été mis en redressement judiciaire ou a été impliqué dans une procédure de même nature ou a engagé une procédure de liquidation;

c) si l'autorité de supervision du Luxembourg retire son agrément à la Société ou au Dépositaire.

Art. 23. Réviseur d'entreprises agréé.

Le rapport et le cas échéant les réserves du Réviseur d'entreprises agréé sont compris dans chaque rapport annuel.

Le Réviseur d'entreprises agréé, devra, entre autres missions, promptement notifier à la CSSF tout fait ou décision dont il a eu connaissance lors de la réalisation de son audit des informations comptables contenues dans le rapport annuel de la Société ou toute autre question juridique relative à la Société, lorsque ce fait ou cette décision sont susceptibles de

constituer un manquement significatif à la Loi SICAR ou aux décrets pris pour son application, ou d'affecter la continuité de l'exploitation de la Société ou de conduire à un refus de certification des comptes ou à l'émission de réserves sur ceux-ci.

Le Réviseur d'entreprises agréé a une mission renforcée d'information et de notification à l'égard de la CSSF qui peut le mener à exercer un contrôle sur un ou plusieurs aspects particuliers des activités de la Société.

Art. 24. Comptabilité.

La durée de l'exercice social est de douze (12) mois. Il commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année. Le dernier exercice social se terminera à la date de liquidation de la Société.

Le Gérant tiendra la comptabilité de la Société en euros. Les Distributions payées en numéraire peuvent être libellées en toute devise autre que l'euro. Tous écarts ou commissions de change qui pourraient résulter des Distributions seront supportés par les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote.

Les paiements effectués par les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote à la Société seront uniquement effectués en euros.

Art. 25. Rapports.

Le Gérant établira des rapports périodiques aux titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote tel que prévu dans le Prospectus.

Le Gérant publiera le rapport annuel dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice fiscal.

Tous les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote et leurs représentants qui recevront les informations contenues dans tout rapport devront les tenir strictement confidentielles. Par conséquent, tous les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote et leurs représentants ne pourront révéler aucune information, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, à des tiers autres que ses conseils ou réviseurs, sans le consentement exprès et écrit du Gérant, à moins qu'elle ne soit déjà dans le domaine public ou que sa divulgation ne soit requise par toute opération pertinente sur des valeurs mobilières ou par la loi.

Les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote peuvent néanmoins librement communiquer les informations contenues dans ces rapports à leurs actionnaires et commissaires aux comptes, de même qu'à toute autorité administrative de contrôle qui pourrait demander ces informations par application d'obligations réglementaires, légales ou contractuelles. Ils devront toutefois veiller à ce que les personnes mentionnées ci-dessus et qui ne sont pas tenues par des obligations professionnelles de confidentialité ne révèlent pas ces informations à des tiers.

Art. 26. Assemblées Générales des titulaires d'unités ayant le droit de vote.

Les assemblées générales des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote seront convoquées par le Gérant par une notification délivrée par ce dernier et comprenant l'ordre du jour. Cette notification sera adressée par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée à chaque titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote à l'adresse portée au Registre.

Les assemblées générales approuveront les Résolutions Ordinaires à plus de cinquante pour cent (50%) des votes des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote présents ou représentés lors de l'assemblée en question, et (iii) avec le consentement du Gérant.

Toute Résolution Extraordinaire d'une assemblée des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote ayant pour effet de modifier les Statuts doivent être approuvées (i) sous réserve d'un quorum de cinquante pour cent (50%) des Unités Ayant le Droit de Vote sur première convocation et, s'il n'est pas atteint, sans quorum lors de la deuxième convocation, (ii) par au moins deux tiers (2/3) des votes des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote présents ou représentés et (iii) avec le consentement du Gérant.

Malgré la disposition ci-dessus, et sujet à l'accord préalable de la CSSF, toute résolution d'une assemblée des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote ayant pour effet de rejeter les statuts de la SICAR conformément à la Loi SICAR devra être approuvée à l'unanimité des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote.

L'assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de l'exercice social précédent se tiendra le second jeudi de juin à 11h00 au siège social de la Société ou en tout autre lieu dans le Grand-Duché de Luxembourg, précisé dans l'avis de convocation. Si ce jour est un jour de congé ou férié au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le Jour Ouvré suivant.

Les autres assemblées de titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote se tiendront aux lieux et dates qui seront spécifiées dans la convocation d'usage.

Si tous les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote sont présents ou représentés et considèrent avoir été régulièrement convoqués et informés de l'ordre du jour, les assemblées générales peuvent se tenir sans convocation.

Un titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote peut intervenir à toute assemblée générale en mandatant par écrit une autre personne qui peut ne pas être titulaire d'Unités Ayant le Droit de Vote et qui peut être un membre du Directoire.

Art. 27. Dissolution.

La Société peut être dissoute sur proposition du Gérant et par une Résolution Extraordinaire de l'assemblée générale des titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote.

Art. 28. Liquidation.

Si la Société est dissoute, le Gérant exercera les fonctions de liquidateur de la Société.

Le Liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus pour liquider les actifs de la Société, y compris pour procéder à la liquidation amiable, au paiement de créanciers éventuels, et à la Distribution des actifs restants entre les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote au prorata de leurs droits respectifs décrits à l'article 11, en numéraire ou en valeurs mobilières.

Le Réviseur d'entreprises agréé et le Dépositaire continueront d'exercer leur mission jusqu'à la fin de toutes les opérations de liquidation.

Art. 29. Litiges - Droit applicable - Tribunaux compétents.

Toutes les questions non régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi sur les Sociétés et la Loi SICAR, telles que ces lois peuvent être modifiées à tout moment.

Tous les litiges relatifs à la Société qui peuvent survenir pendant son existence ou pendant sa liquidation, que ce soit entre les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote ou entre les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote et le Gérant ou entre les titulaires d'Unités Ayant le Droit de Vote et le Dépositaire, seront régis par le droit du Luxembourg et portés devant les tribunaux compétents du Luxembourg.

Toute action judiciaire relative à des contestations portant sur ce document sera de la compétence exclusive des tribunaux du grand-duché de Luxembourg."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Houet, C. Petit, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 septembre 2009. LAC/2009/38852. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009141794/1686.

(090171647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Durybel S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 17.123.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Pour DURYBEL S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009139455/15.

(090168547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2009.

Participle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 66.935.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009140079/13.

(090169604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

S.W.I.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 96.038.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 novembre 2009.

FIDUNORD Sàrl
61, Gruuss-Strooss
L-9991 WEISWAMPACH
Signatures

Référence de publication: 2009140155/14.

(090169467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Comacchio International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 113.337.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009140090/13.

(090169627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Globull Investment and Development S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 90.345.

Les comptes annuels au 30 avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Globull Investment and Development S.C.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009140092/12.

(090169639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Mobileo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 113.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MOBILEO S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009140093/12.

(090169642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

DAM Arch S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.079.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société du 29 octobre 2009

En date du 29 octobre 2009, le conseil de gérance de la Société a pris la décision de transférer le siège social de la Société de L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen vers le L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II avec effet au 1^{er} novembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Pour DAM Arch S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009140119/17.

(090169426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Immobilière de Moesdorf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6118 Junglinster, 100, rue de Godbrange.

R.C.S. Luxembourg B 42.040.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 21 octobre 2009 à 10.00 heures*

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats de l'administrateur délégué et des administrateurs suivants:

Monsieur José Neves VIEIRA, Administrateur délégué et Administrateur - Président, né à Frossos (P) le 5 août 1945 et demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, Rue des Forains;

Monsieur Helder VIEIRA, Administrateur, né à Ettelbruck (L) le 17 janvier 1968 et demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, Rue des Forains;

Monsieur Fernando VIEIRA, Administrateur, né à Ettelbruck (L) le 29 janvier 1969 et demeurant à L-1533 Luxembourg, 12, Rue des Forains.

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2015.

Le mandat du commissaire aux comptes attribué à la Société "EWA REVISION S.A.", avec siège à L-9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38 937 est également renouvelé jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2015.

Junglinster, le 21 octobre 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009140208/25.

(090169267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Garage Simon du Nord S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9689 Tarchamps, 64, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 92.360.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue à Ettelbruck extraordinairement en date du 30 octobre 2009 à 10.30 heures*

Le montant des pertes cumulées au 31 décembre 2008 dépassant les trois-quarts du capital social, conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la dissolution de la société mais de continuer les activités de celle-ci.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009140206/15.

(090169269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Vision UPS Systems S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9944 Beiler, 36, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 96.225.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 novembre 2009.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss

L-9991 WEISWAMPACH

Signatures

Référence de publication: 2009140154/14.

(090169468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

**Kadant International Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple,
(anc. Kadant International LLC Luxembourg S.C.S.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 98.190.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 septembre 2009, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2009, LAC/2009/39606.

Qui a pris les résolutions suivantes:

1. Approbation du transfert par Kadant International LLC de 100 parts sociales de commandité de la Société à Kadant International Holdings Inc., donc l'actionnariat de la société est maintenant le suivant:

- Kadant Johnson Inc.: 4.163.200 (quatre millions cent soixante-trois mille deux cents) parts sociales de commanditaire; et

- Kadant International Holdings Inc.: 6.888.699 (six millions huit cent quatre-vingt-huit mille six cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales de commanditaire et 100 (cent) parts sociales de commandité;

2. Changement de la dénomination de la société en "Kadant International Luxembourg S.C.S.".

3. Et modifications afférentes dans les articles 2, 6 (1^{er} paragraphe) et 8.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009140123/22.

(090169724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Guiden a Scouten mat der drëtter Welt, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2173 Luxembourg, 5, rue München Tesch.
R.C.S. Luxembourg F 4.406.

—
Assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2009

Rapport

L'an 2009, le 25 mars,

à Luxembourg, au siège social, dans la salle de conférence des «Lëtzebuerger Guiden a Scouten», s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'association sans but lucratif «Guiden an Scouten mat der Drëtter Welt», ayant son siège social à Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.

La séance est ouverte à dix-neuf heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Franz Scharz. Le président désigne comme secrétaire Madame Danielle Petesch.

Sont présents ou représentés les membres dont les noms et prénoms sont inscrits sur la liste de présence arrêtée par le bureau. Cette liste restera annexée aux présentes.

Le président donne lecture de l'ordre du jour de la présente assemblée. Les convocations contenant l'ordre du jour avaient été adressées à tous les membres de l'association par courrier du 13 mars 2009. Un exemplaire de la lettre de convocation restera annexé.

A l'ordre du jour figure 1 seul point, à savoir, le changement du siège de l'asbl. La proposition du comité ayant été approuvée à l'unanimité, l'assemblée prend la résolution suivante:

Résolution:

L'association sans but lucratif "Guiden a Scouten mat der Drëtter Welt" a son siège à L-2173 Luxembourg, 5, rue München Tesch.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance, dont procès-verbal fait et dressé date et lieu qu'en tête

et lecture faite publiquement de la résolution qui précède, le procès-verbal a été signé par la secrétaire et le président tout en restant soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Danielle Petesch / Franz Scharz

La secrétaire / Le président

Référence de publication: 2009140368/32.

(090169941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Repco 5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 110.742.

—
*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 20 mai 2009
approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008*

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement actuellement à L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet, administrateur A;

2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à L-1139 Luxembourg, 50, rue des Sept-Arpents, administrateur A;

3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 22, avenue Monterey, administrateur A;

4. Monsieur Paul SHIELS, demeurant actuellement à 7 Walther Von Cronberg Platz, 60594 Francfort, Allemagne, administrateur B;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Référence de publication: 2009140336/22.

(090169427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Hakogel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 39.959.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 septembre 2009

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Paul Haspeslagh, administrateur de sociétés, demeurant 142, Zwevezeelstraat à B-8851 Aardooie-Koolkamp, de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009140331/19.

(090169384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Gong Jin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Luxembourg, 167, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 107.649.

—
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009140108/13.

(090169575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Electraline Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 65.392.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 3 novembre 2009

L'Assemblée renouvelle le mandat de Président du Conseil d'administration de Monsieur Luigi Filippo Radice Fossati, directeur de sociétés, demeurant 10H, Via Brodolini à I-20049 Concorezzo (MI), le mandat d'administrateurs de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 3 novembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009140332/19.

(090169406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

J&J Asset Securisation, Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 118.339.

—
Acte de constitution publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en date du 21/07/2006

109429

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale du 30 octobre 2009:

- Le siège social de la société a été transféré du 18, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

- Ont été nommés administrateurs de la société, en remplacement de Charles OSSOLA, d'Emmanuel REVEILLAUD et de Christine LOUIS-HABERER:

* Cécile JAGER, née le 06.02.1977 à Metz (F), demeurant à 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg

* Yan LE VERNOY, né le 21.04.1966 à Suresnes (F), demeurant professionnellement au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg,

* Jean-Bastien Thierry PASQUINI, né le 25.07.1965, à Sarlat La Caneda (F), demeurant professionnellement au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

- L'assemblée a pris note de la démission de Esbelta DE FREITAS de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 30 octobre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009140372/25.

(090170071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Taello S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 63.663.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009140671/10.

(090169835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Repc 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 110.475.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 20 mai 2009 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement actuellement à L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet, administrateur A;

2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à L-1139 Luxembourg, 50, rue des Sept-Arpents, administrateur A;

3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 22, avenue Monterey, administrateur A;

4. Monsieur Paul SHIELS, demeurant actuellement à 7 Walther Von Cronberg Platz, 60594 Francfort, Allemagne, administrateur B;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Référence de publication: 2009140521/22.

(090170384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Apone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 53.643.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 octobre 2009

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Serguey Arshinov, administrateur de sociétés, demeurant 34, rue des Fraises à L-7321 Steinsel, de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009140330/19.

(090169373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

GCPO Invest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 95.299.

Le contrat de domiciliation conclu entre la société GCPO INVEST S.A., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95299, avec siège social au 37, rue d'Anvers à L-1130 Luxembourg et CENTRALIS S.A. a été résilié d'un commun accord des parties avec effet au 8 septembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CENTRALIS S.A.

Isabelle CHARLIER / Laurent GODINEAU

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009140120/13.

(090169564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Repco 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 110.471.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 20 mai 2009
approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008*

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement actuellement à L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet, administrateur A;

2. Monsieur Bernd JANIEZ, demeurant actuellement à L-1139 Luxembourg, 50, rue des Sept-Arpents, administrateur A;

3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 22, avenue Monterey, administrateur A;

4. Monsieur Paul SHIELS, demeurant actuellement à 7 Walther Von Cronberg Platz, 60594 Francfort, Allemagne, administrateur B;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Référence de publication: 2009140520/22.

(090170385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Ital Property Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 142.899.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 25 septembre 2009

- La démission de Messieurs Mark Anthony Pesco, Michael Andrew Weston, Benjamin Charles Buckley Newman, de Mesdames Catherine Alison Pigeon, Alexandra Maria Figueiredo da Silva Luxo-Piazza, de leur fonction de gérant A de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat.

- Monsieur Gerard van Hunen, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg est élu par l'Associé Unique en remplacement des gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009140377/19.

(090169698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Altice VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 143.725.

—
Le contrat de domiciliation conclu entre la société ALTICE VII S.à.r.l., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143725, avec siège social au 37, rue d'Anvers à L-1130 Luxembourg et CENTRALIS S.A. a été résilié d'un commun accord des parties avec effet au 31 mars 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CENTRALIS S.A

Isabelle CHARLIER / Laurent GODINEAU

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009140122/13.

(090169570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Repc 29 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 118.299.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 20 mai 2009 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement actuellement à L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet, administrateur A;

2. Monsieur Bernd JANIEZ, demeurant actuellement à L-1139 Luxembourg, 50, rue des Sept-Arpents, administrateur A;

3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 22, avenue Monterey, administrateur A;

4. Monsieur Paul SHIELS, demeurant actuellement à 7 Walther Von Cronberg Platz, 60594 Francfort, Allemagne, administrateur B;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Référence de publication: 2009140519/22.

(090170387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Peterelchen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peterelchen.

R.C.S. Luxembourg B 88.023.

—
Mandat de commissaire

En date du 24 décembre 2008 PKF Abax Audit, R.C.S. B142.867 ayant son siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg est devenu commissaire de la société en remplacement de PKF Abax Audit, R.C.S. B27.761 ayant son siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2012.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 14 octobre 2009

1. Les actionnaires prennent note de la démission de M. Edouard Lux de son mandat d'administrateur et nomme en remplacement de ce dernier Madame Brigitte Laschet, employée privée demeurant professionnellement 1, rue Peterelchen, L-2370 Howald.

Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2009140417/20.

(090169503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Luxembourg Telecom, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 65.305.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale tenue en date du 21 octobre 2009

Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de révoquer la société la société Accounting Partners Sàrl de ses fonctions de commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 21 octobre 2009.

Référence de publication: 2009140329/12.

(090169296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Kaytwo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.636.200,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.000.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 21 octobre 2009

1. L'associé unique prend acte de la démission de:

- Madame Anne Rassel, née le 13 janvier 1971, à Messancy (Belgique), employée de banque, demeurant 28, rue de Thiaumont, B-6700 Heinsch Arlon,

De sa fonction de gérante de la Société, avec effet au 21 octobre 2009.

2. L'associé unique prend acte de la nomination de:

- Monsieur Peter Franziskus Alfred Lang, né le 23 avril 1967, à Püttlingen (Allemagne), demeurant 6, rue d'Avalon, L-1159 Luxembourg,

- Monsieur Jonathan David Rowland, né le 8 juin 1975 à Londres (Royaume-Uni), demeurant 49 Hurlingham Square, Fulham, London SW6 3DZ United Kingdom,

- Monsieur Graham John Robeson, né le 14 juillet 1946 à Finchley (Royaume-Uni), demeurant The Old Vicarage, East Ruston, Norwich, Norfolk, NR12 9HN United Kingdom,

De leur fonction de gérants de la Société, avec effet au 21 octobre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2009.

Pour Kaytwo Sàrl

Signature

Référence de publication: 2009140524/25.

(090170419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Arcano Global Opportunity II Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 140.137.

Par une résolution écrite en date du 12 octobre 2009, l'associé unique de la Société a nommé Monsieur Thomas Dewé, résident professionnellement au 19-21 Bvd du Prince Henri L-1724 Luxembourg en qualité de gérant de la Société en remplacement de Monsieur Simon Bodjanski, démissionnaire, et ce à compter du 23 septembre 2009 pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque SA

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009140293/16.

(090169361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Worldwide International Trade, Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 99.434.

Les comptes annuels clôturés au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Signature

L'Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009140118/13.

(090169615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

EUROMEDIEN.com S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 139.483.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009140678/14.

(090170354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Mediendirekt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 136.644.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.
"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009140673/14.

(090170364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Big Picture Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 133.828.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.
"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009140670/14.

(090170368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Hakogel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 39.959.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009140683/12.

(090169798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Aquido S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 136.643.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.
"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009140675/14.

(090170362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Perwax S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5372 Schuttrange, 2, rue du Verger.
R.C.S. Luxembourg B 136.645.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009140669/14.

(090170373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

OR TP S.à r.l. - MAT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 51, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 137.251.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009140659/14.

(090170392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Apone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 53.643.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009140686/12.

(090169795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Electraline Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 65.392.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009140687/12.

(090169800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

OR TP S.à r.l. - LOC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 51, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 137.250.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009140657/14.

(090170395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

OR TP SA - Demolition, Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 51, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 135.456.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009140652/14.

(090170398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Metzerei Sauber S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5330 Moutfort, 56, rue de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 69.825.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009140680/14.

(090170349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Agence Européenne de Communication Publique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5652 Mondorf-les-Bains, 1, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 91.607.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 23 octobre 2009*

Il a été décidé:

- de nommer Mademoiselle Estelle Ball, employée privée, née le 01/06/1985 à Algrange (France), domiciliée 2, rue des Buissons, F-57290 Serémange-Erzange (France), comme nouvel Administrateur de la société.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra le 15/04/2010.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009140313/16.

(090169301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

MGP Sun S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.362.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Senningerberg, le 21 octobre 2009.
 Référence de publication: 2009140934/10.
 (090170433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Signature.

West Putnam PE 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
 R.C.S. Luxembourg B 139.208.

In the year two thousand and nine, on the fifth day of October.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Field Point V S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 22 Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 139998 (the "Sole Shareholder"),

duly represented by Ms Anca Iusco, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on October 2009.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of West Putnam PE 2, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 139208 (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First resolution

In accordance with articles 141 to 151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder decides to appoint as liquidator AIM Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 74676 (the "Liquidator").

The Liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law. It may accomplish all acts provided for by Article 145 without the authorization of the Sole Shareholder in cases when the law provides for a mandatory authorization.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages from automatic registration. He may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is exempt from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

The Liquidator may, for special or specific operations and for a set period of time, delegate to one or more attorneys a specific part of his powers. The Liquidator shall remain liable for all actions undertaken further to such delegation.

The Liquidator will discharge all liabilities, to the extent they are known to him. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind and in cash by the Liquidator to the Sole Shareholders.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille neuf, le cinq octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Field Point V S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 22, Grand rue L-1660 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139998 (l'"Actionnaire Unique"),

dûment représentée par Mlle Anca Iusco, maître en droit, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée au Luxembourg.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la comparante restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée simultanément auprès des autorités d'enregistrement.

Ladite comparante est l'actionnaire unique de West Putnam PE 2, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 22, Grand rue L-1660 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 139208 (la "Société").

L'Actionnaire Unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), l'Actionnaire Unique décide de dissoudre la Société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Actionnaire Unique décide de nommer comme liquidateur la société AIM Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B74676 (le "Liquidateur").

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que le prévoient les articles 144 à 148bis de la Loi. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans l'autorisation de l'Actionnaire Unique dans les cas où elle est obligatoirement requise par la loi.

Le Liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office. Il peut renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur peut, pour des opérations spéciales ou spécifiques et pour une durée définie, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie déterminée de ses pouvoirs. Le liquidateur restera responsable de toutes les actions entreprises suites à une telle délégation.

Le Liquidateur paiera les dettes dans la mesure où il en a connaissance. L'actif net de la Société, après paiement des dettes, sera distribué en nature et en espèces par le Liquidateur à l'Actionnaire Unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. IUSCO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 07 octobre 2009. Relation: LAC/2009/41426. Reçu douze euros (75.- €)

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009141238/94.

(090171161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2009.

Auditorium Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 74.646.

1) Il résulte des informations adressées en date du 2 novembre 2009 au siège social de la société que Monsieur Christian Salbaing a changé son adresse privée avec effet au 1^{er} novembre 2009.

2) L'adresse nouvelle de Monsieur Salbaing est la suivante: 3, rue des Granges, Geneva, CH-1204, Suisse.

3) Il résulte des informations adressées en date du 2 novembre 2009 au siège social de la société que Monsieur Frank Sixt a changé son adresse privée avec effet au 1^{er} novembre 2009.

4) L'adresse nouvelle de Monsieur Sixt est la suivante: House C, Peak Villas, 86-88 Peak Road, Hong Kong.

Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Richard Chan

Manager

Référence de publication: 2009140969/16.

(090169891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Cinquantenaire S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 30.932.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 novembre 2009.

BLANCHE MOUTRIER

Notaire

Référence de publication: 2009140927/12.

(090170160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Will S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R.C.S. Luxembourg B 46.176.

Les comptes au 31.12.2006 ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04.11.2009.

FFF Management & Trust S.A.

15, bd Roosevelt - B.P. 814

L-2018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009140905/14.

(090170429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Prestige Limousine S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 111.529.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009140104/13.

(090169565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Adminis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 64.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEMELY CONSEIL & GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009140115/11.

(090169531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Maintenance Industrielle Générale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Scheidhof.

R.C.S. Luxembourg B 59.659.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009140111/13.

(090169587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Maintenance Industrielle Générale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Scheidhof.

R.C.S. Luxembourg B 59.659.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009140110/13.

(090169582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Gong Jin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Luxembourg, 167, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 107.649.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009140109/13.

(090169580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Ecoplux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 64.951.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEMELY CONSEIL & GESTION S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009140116/11.

(090169532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2009.
